



PLAN DIRECTEUR

des promenades urbaines de
SAINT-LAURENT

 Saint-Laurent
Montréal 

Crédits

RAPPORT FINAL :

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES (DAUSE)

Rafik Salama, conseiller en planification

Kenza Diboune, conseillère en aménagement

Antoine Saint-Laurent, conseiller en aménagement



RAPPORT DE CHARRETTE :

CATALYSE URBAINE

Juliette Patterson, architecte paysagiste

RAPPORT PRÉLIMINAIRE :

LEMAY

Isabelle Giasson, architecte paysagiste

ILLUSTRATIONS :

CAMPANELLA ET ASSOCIÉS

Gianni Biagioni, architecte

PHOTOGRAPHIE :

YO PHOTO, Yves Ouellette, photographe

INTERZONE, Jean-Luc Laporte, photographe

CATALYSE URBAINE, Sophie Lacoste, urbaniste

Tables des matières

Introduction	4
1. Concept général	5
1.0 CONTEXTE	6
1.1 ORIENTATIONS DÉGAGÉES DE LA CHARRETTE D'IDÉATION	8
1.2 ENJEUX ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	9
1.3 PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS	10
1.5 SCHÉMA ORGANISATIONNEL ET PLAN D'ENSEMBLE.....	12
2. Interventions proposées par pôle d'intérêt	15
2.1 PÔLE COMMERCIAL	16
SYNTHÈSE DE L'ANALYSE	16
SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS	17
PROGRAMMATION ET PROPOSITIONS D'INTERVENTION	18
CONCEPT D'AMÉNAGEMENT DU PÔLE COMMERCIAL.....	20
2.2 CORRIDOR VERT.....	26
SYNTHÈSE DE L'ANALYSE	26
SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS	27
PROGRAMMATION ET PROPOSITIONS D'INTERVENTION	28
CONCEPT D'AMÉNAGEMENT DU CORRIDOR VERT.....	30
2.3 PÔLE ARTISTIQUE ET CULTUREL.....	40
SYNTHÈSE DE L'ANALYSE	40
SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS	41
PROGRAMMATION ET PROPOSITIONS D'INTERVENTION	42
CONCEPT D'AMÉNAGEMENT DU PÔLE ARTISTIQUE ET CULTUREL	44
3. Mise en œuvre	59
3.1 PRIORITÉS	60
3.2 STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	61
Bibliographie	63
Annexes	67

INTRODUCTION

Le Plan directeur des promenades urbaines de Saint-Laurent s'inscrit dans la vision élaborée par la Ville de Montréal de « vivre la ville à pied » en proposant l'aménagement d'un réseau d'infrastructures vertes alliant biodiversité et urbanité à l'échelle métropolitaine¹. Tourné vers l'avenir, ce projet vise à changer la façon de planifier et de construire la ville. Il vise à accroître la qualité de vie de ses citoyens en offrant un cadre urbain où il y a un meilleur partage de l'espace public, notamment en intégrant les modes de transport actifs et en sécurisant les espaces piétons.

C'est dans cette perspective que la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE), de l'arrondissement de Saint-Laurent, a organisé une charrette d'idéation réunissant des citoyens, des commerçants, des étudiants et des acteurs clés du milieu. Des équipes multidisciplinaires ont élaboré, le temps d'une fin de semaine, des stratégies de design et de programmation de l'espace pour l'implantation du projet des Promenades urbaines dans l'arrondissement. Les résultats de cette charrette sont l'assise des choix d'interventions prioritaires qui ont mené à l'élaboration du Plan directeur des promenades urbaines de Saint-Laurent.

Première étape d'une vision à long terme de promenades reliant le territoire de l'arrondissement avec celui de la métropole, le projet vise le secteur du Vieux Saint-Laurent comme point de départ. Véritable cœur historique de l'arrondissement, ce secteur a été désigné en tant que Quartier culturel de Saint-Laurent et se démarque par la richesse de son patrimoine architectural et paysager, par sa densité optimale et son caractère mixte. En plus d'une excellente desserte en transport en commun (deux stations de métro et un terminus d'autobus) le quartier comporte un ensemble institutionnel exceptionnel et une concentration importante d'édifices publics, de services et d'équipements collectifs, tels que bibliothèque, salle de théâtre, musée, parcs, écoles, services de garde, etc.

Trois pôles spécifiques ont été identifiés pour orienter le projet: le pôle commercial, le corridor vert et le pôle artistique et culturel. La complémentarité des trois pôles permet de réaliser une vision intégrée qui rallie urbanisme, écologie, culture, art, développement économique et social. Par ailleurs, la participation citoyenne fait partie intégrante du processus afin de faire des Promenades urbaines un projet rassembleur. Une première étape de la mise en œuvre du projet a été la réalisation de la place publique Rodolphe-Rousseau située à la porte d'entrée du Vieux Saint-Laurent face à la sortie de la station de métro Côte-Vertu. Cette place publique a été inaugurée à l'occasion des célébrations entourant le 375^e anniversaire de la Ville de Montréal.

Le Plan directeur présente un concept général, des principes d'aménagements et un schéma organisationnel d'ensemble pour le Vieux Saint-Laurent, en plus d'une programmation et des concepts d'aménagement spécifiques à chacun des pôles ainsi qu'une stratégie de mise en œuvre.

¹ PROMENADES URBAINES DE MONTRÉAL, DIRECTION DES GRANDS PARCS ET DU VERDISSEMENT (2011).



1

Concept général

Le chapitre 1 décrit le contexte du Vieux Saint-Laurent et explique le choix pour y implanter le projet des Promenades urbaines. Les orientations dégagées de la charrette d'idéation y sont également présentées.

Finalement, le chapitre détaille les enjeux et objectifs spécifiques visés par le plan directeur et les principes d'aménagement des espaces extérieurs; il termine avec la présentation du schéma organisationnel et le plan d'ensemble.

1.0 CONTEXTE

Le Vieux Saint-Laurent a été choisi par l'Arrondissement comme secteur clé pour l'implantation du projet pilote des Promenades urbaines. Ce quartier constitue l'un des plus anciens sites de peuplement de l'île de Montréal. Deux événements majeurs participent à l'essor du village au milieu du XIXe siècle, soit la construction par les pères de Sainte-Croix du Collège de Saint-Laurent et l'arrivée du chemin de fer en 1885 qui donne l'élan nécessaire au développement d'activités industrielles. Le boom économique que connaît alors Saint-Laurent s'accompagne d'une croissance démographique importante forçant les autorités publiques à planifier le développement urbain du quartier. Le premier plan d'urbanisme de Saint-Laurent (1905) s'inspire du mouvement City Beautiful en vogue à l'époque et propose des rues bordées d'arbres, des maisons implantées en isolé et des perspectives monumentales vers les institutions. Le boulevard Décarie devient une importante artère commerciale du secteur grâce à l'ouverture d'une ligne de tramway reliant Saint-Laurent au reste de Montréal. Non loin du Collège de Saint-Laurent, s'ajoute l'ensemble conventuel construit par les Sœurs de Sainte-Croix (maison mère, chapelle, cimetière, collège, jardins, etc.) confirmant ainsi la vocation institutionnelle du quartier¹.

La charrette d'idéation a été le moyen retenu pour permettre aux citoyens, citoyens corporatifs et autres d'exprimer leurs besoins en amont dans le processus de planification. Il s'agissait ici de revoir les développements urbains du siècle dernier par l'intégration d'aménagements à l'échelle du piéton et où la marche est encouragée, de mettre en valeur les lieux d'intérêt et d'accroître la biodiversité. En plus de revoir l'aménagement physique du territoire, le projet des Promenades urbaines vise à repenser la programmation des espaces publics afin de dynamiser et d'animer les lieux de socialisation pour encourager de meilleures interactions entre les usagers. Les résultats de cette charrette ont permis d'élaborer le Plan directeur des promenades urbaines de Saint-Laurent.



GRAVURE : ARRIVÉE DES PÈRES DE SAINTE-CROIX EN 1847
SOURCE : ARCHIVES DE LA CONGRÉGATION DE SAINTE-CROIX



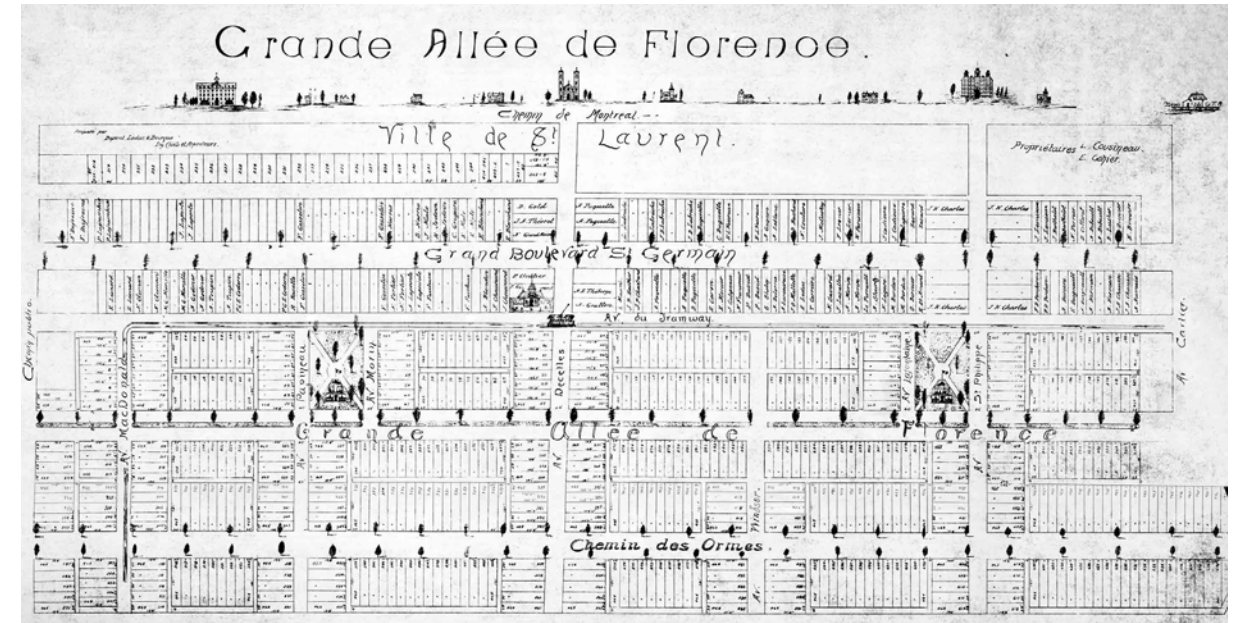
LE COLLÈGE SAINT-LAURENT EN 1896
SOURCE : BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC



PHOTO DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT, 1897
SOURCE : ARCHIVES DE SAINT-LAURENT



PHOTO DU COIN DE DÉCARIE ET DE L'ÉGLISE, 1966
SOURCE : ARCHIVES DE SAINT-LAURENT



LE PLAN DE GOHIER-COUSINEAU DE VILLE SAINT-LAURENT EN 1896
SOURCE : ARCHIVES DE SAINT-LAURENT



PHOTO DE LA CHARRETTE D'IDÉATION TENUE EN 2011
SOURCE : CATALYSE URBAINE

¹ CHARRETTE D'IDÉATION: PROMENADES URBAINES DE SAINT-LAURENT. RAPPORT DE SYNTHÈSE, ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT (JUIN 2013).

Encore aujourd'hui, le Vieux Saint-Laurent n'a pas perdu de sa vitalité. Ce secteur se démarque par son histoire et la richesse de son patrimoine architectural, par la concentration d'institutions et d'édifices publics de grande qualité, par son pôle commercial ainsi que par la diversité de ses espaces verts. De plus, les nombreux déplacements piétonniers, la densité de population et la présence de deux stations de métro confirment que le quartier possède les attributs nécessaires pour l'implantation de Promenades urbaines.

Rappelons que ce projet se positionne en faveur de trois principes, soit (i) de permettre un meilleur partage de l'espace public, (ii) d'implanter des parcours écologiques dans un contexte urbain et (iii) d'encourager la participation citoyenne pour en faire un projet rassembleur.¹

Pour les fins de la charrette d'idéation, le quartier du Vieux Saint-Laurent a été subdivisé en trois sites susceptibles de faire l'objet d'un réaménagement en promenade urbaine : un pôle commercial correspondant à l'axe du boulevard Décarie (incluant le centre commercial Norgate), un corridor vert reliant le boulevard Marcel-Laurin et le secteur Montpellier, ainsi qu'un pôle artistique et culturel regroupant les institutions sises en bordure de l'avenue Sainte-Croix et de la rue de l'Église.

Cinq propositions ont été esquissées par les participants de la charrette, dont deux, pour le pôle commercial, deux pour le pôle artistique et culturel et une pour le corridor vert. Le rapport de la charrette produit par l'arrondissement présente l'ensemble de ces propositions². Le plan directeur s'inspire des idées développées lors de la charrette et retient les objectifs généraux suivants:

- ▶ Mettre en valeur et relier les lieux d'intérêt.
- ▶ Faire découvrir la spécificité et le savoir-faire distinctif du quartier.
- ▶ Augmenter la convivialité et la sécurité des espaces publics.
- ▶ Créer des liens verts qui favorisent la biodiversité et le déplacement actif notamment le piéton.



LE CAMPUS DU CÉGEP SAINT-LAURENT AUJOURD'HUI
SOURCE : ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT



LE CAMPUS DU CÉGEP VANIER AUJOURD'HUI
SOURCE : ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT



LES TERRASSES COMMERCIALES SUR LE BOULEVARD DÉCARIE.
SOURCE : ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT



LA RUE DECELLES: UN CORRIDOR DE DÉPLACEMENTS ACTIFS
SOURCE : ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT



LE TERRITOIRE À L'ÉTUDE DU VIEUX SAINT-LAURENT
SOURCE : PHOTOS AÉRIENNES, SAINT-LAURENT



VISITE DU MUSÉE DES MAÎTRES ET ARTISANS DU QUÉBEC, CHARENTE D'IDÉATION
SOURCE : CATALYSE URBAINE

¹ PROMENADES URBAINES DE MONTRÉAL, DIRECTION DES GRANDS PARCS ET DU VERDISSEMENT (2011).

² CHARRETTE D'IDÉATION : PROMENADES URBAINES DE SAINT-LAURENT. RAPPORT DE SYNTHÈSE, ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT, JUIN 2013.

1.1 ORIENTATIONS DÉGAGÉES DE LA CHARRETTE D'IDÉATION

Le travail des équipes à la charrette d'idéation a permis de dégager quelques grandes tendances en termes de désir et préoccupation de la population. Quatre orientations communes sont retenues pour le Plan directeur¹ :

► Des parcours piétons sécuritaires et riches en expériences sensorielles

Tous les participants s'accordent sur l'importance de créer un espace public propice à l'appropriation par le piéton. Les propositions insistent sur la création de parcours piétons sécuritaires : on propose d'augmenter la largeur des trottoirs, et de créer une protection contre les conditions climatiques désagréables. Riches en expériences sensorielles positives, les rues sont agrémentées d'œuvres d'art, d'offres interactives, de signalétique, et de végétation.

► Des lieux de socialisation propices à la multiplicité d'usages et d'expériences

Un objectif cher aux équipes est d'augmenter les opportunités pour se restaurer, se divertir, et interagir avec d'autres. Une plus grande diversité de la desserte commerciale, alliée avec un espace public qui permet des activités temporaires ou spontanées, pourrait ainsi donner lieu à un «chaos créatif» d'activités. L'intention est que ces activités pallient au décroissement du boulevard Décarie, et animent les espaces publics devant les cégeps.

► La conquête des espaces banals et sans identité par la végétation

Maintes équipes ont proposé une végétalisation des espaces bétonnés et laissés pour compte. Pour permettre l'implantation d'une plus grande biodiversité urbaine, rues, ruelles et stationnements sont conquis par les alignements d'arbres, les jardins de pluie, et les pelouses gérées de façon écologique.

► La mise en valeur des atouts du quartier (signalisation, art, mise en lumière)

Finalement, les équipes ont toutes été sensibles à l'opportunité de mise en valeur des joyaux architecturaux du quartier, qu'ils soient de l'ère victorienne ou de l'époque moderne. On préconise aussi l'utilisation de divers moyens pour signaler les institutions culturelles (musées, bibliothèques, etc.) tels que la mise en lumière, l'implantation d'œuvres d'art, et la signalisation.



PHOTOS DE LA CHARRETTE D'IDÉATION À SAINT-LAURENT
SOURCES : YVES QUELLETTE, YO PHOTO ET JL LAPORTE, INTERZONE

¹ CHARRETTE D'IDÉATION: PROMENADES URBAINES DE SAINT-LAURENT. RAPPORT DE SYNTHÈSE, ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT, JUIN 2013.

1.2 ENJEUX ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Le Plan directeur promenades urbaines de Saint-Laurent vise à répondre aux sept enjeux et objectifs identifiés par la Ville de Montréal. Les interventions proposées pour chaque pôle d'intérêt s'articuleront autour des sept thèmes suivants:

ENJEU 1 - CONVIVIALITÉ

OBJECTIF : Redonner la place aux piétons et multiplier le verdissement dans les milieux fortement minéralisés.

Le caractère déstructuré et inhospitalier des abords des stations de métro et de certaines de rues fréquentées par les étudiants des Cégeps nécessitent un réaménagement en faveur du piéton et du verdissement. Les interventions proposées viseront à diminuer l'espace réservé à l'automobile et réduire l'effet des îlots de chaleur afin d'offrir aux piétons des parcours sécuritaires et confortables.



ENJEU 2 - INFRASTRUCTURES VERTES

OBJECTIF : Augmenter la biodiversité et tirer profit des services que la nature peut nous rendre.

Autant on note la forte présence de surfaces minéralisées aux abords des métros et sur l'axe Édouard-Laurin que l'absence de biodiversité malgré l'abondance d'espaces verts sur la propriété des institutions de Sainte-Croix. D'où l'importance de multiplier le verdissement et d'accroître la biodiversité en créant des corridors articulés en un réseau d'infrastructures vertes qui intègrent milieux naturels, technologies végétales, agriculture urbaine et bio-rétention.



ENJEU 3 - SANTÉ

OBJECTIF : Promouvoir les déplacements actifs pour tous.

Malgré la proximité des points d'accès au transport en commun et la forte affluence d'étudiants, de résidents et d'employés des pôles d'emplois avoisinants, les conditions demeurent peu attrayantes et parfois même dangereuses pour les déplacements actifs. La requalification des emprises de rues et des espaces publics permet d'aménager des espaces plus sécuritaires et attirants pour la marche, le vélo et l'activité physique. Le projet vise la création de lieux adaptés autant pour les jeunes que les familles ou les personnes âgées.



ENJEU 4 - CONNECTIVITÉ

OBJECTIF : Relier des lieux et des segments importants du patrimoine montréalais.

Le plan directeur vise à mettre en valeur et relier les lieux d'intérêt du Vieux Saint-Laurent. L'interconnectivité entre les différents segments du projet permet la mise en réseau des lieux d'intérêt à caractère commercial, touristique, culturel ou artistique du secteur. L'accessibilité aux activités du Musée des maîtres et artisans du Québec et de la salle de théâtre Émile-Legault se trouve ainsi enrichie par l'accès aux activités saisonnières du parc Beaudet et les destinations quotidiennes sur Décarie et au centre commercial Norgate.



ENJEU 5 - DÉCOUVERTE

OBJECTIF : Surprendre et apprendre en faisant vivre une expérience stimulante où se concilient biodiversité et urbanité.

La présence des institutions et d'une importante population étudiante, du musée, de la salle de spectacles, de la bibliothèque, des parcs, des grands espaces verts et des bâtiments patrimoniaux font du Vieux Saint-Laurent un terrain privilégié pour faire vivre une expérience éducative stimulante et enrichissante. Le plan vise à créer un parcours piéton qui allie lieux de diffusion culturelle, artistique et lieux de patrimoine architectural et paysager, dans l'optique de faire découvrir l'identité spécifique du quartier, la richesse de son histoire et de sa diversité communautaire et culturelle.



ENJEU 6 - APPROPRIATION COLLECTIVE

OBJECTIF : Mobiliser la communauté et favoriser l'expression identitaire.

L'approche participative est au cœur de la démarche adoptée pour les Promenades urbaines de Saint-Laurent depuis sa conception et l'élaboration du Plan directeur jusqu'à sa mise en œuvre et son appropriation par la collectivité. Cette approche s'est concrétisée par la charrette d'idéation qui impliquait étudiants, résidents, commerçants, représentants d'associations, d'OBNL et de groupes communautaires. Le plan directeur traduit les propositions de la collectivité et intègre l'appropriation collective comme fil conducteur pour la mise en œuvre des différentes interventions proposées. La journée de participation citoyenne organisée en novembre 2015 pour la réalisation du plan de la place publique Rodolphe-Rousseau située sur l'axe Édouard-Laurin et Décarie en est le premier exemple. Le plan prévoit également l'appropriation collective des espaces par la création d'aires permettant la socialisation, la tenue d'événements de quartier ou de marchés publics, l'agriculture urbaine ou l'expression artistique et culturelle tels que les murales, les expositions d'œuvres d'art, etc.



ENJEU 7 - ÉCONOMIE

OBJECTIF : Générer des retombées économiques significatives.

Les interventions proposées dans le Plan directeur pourront engendrer, non seulement une augmentation de la valeur foncière des propriétés et des commerces, mais également un accroissement de l'offre commerciale et touristique dans le quartier. La plus value économique permet d'attirer certains des partenaires privés, tels que les membres de l'Association des marchands et des professionnels - Destination Décarie, qui sont devenus partie prenante du projet par leur participation active à la charrette d'idéation et à la journée de participation citoyenne pour la place publique Rodolphe-Rousseau. En reliant le pôle commercial Décarie/Norgate avec les autres lieux d'attrait du Vieux Saint-Laurent (musée, théâtre, bibliothèque et institutions) il sera possible d'assurer une vraie revitalisation du quartier et de développer des partenariats favorisant sa vitalité économique. Les événements qui marqueront les lancements de projets dans le cadre de la mise en œuvre du Plan directeur seront autant d'occasions qui permettront d'attirer de nouveaux partenaires et investisseurs privés.



1.3 PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS

Les interventions proposées au Plan directeur des promenades urbaines de Saint-Laurent visent la qualité des espaces extérieurs suivant les critères développés par l'architecte Jan Gehl dans son livre « Pour des villes à échelle humaine »¹ (version française de son livre « Cities for people » publié en 2010).

Ces critères ont servi à élaborer une grille d'évaluation des espaces extérieurs qui a été utilisée pour l'étude des lieux par les équipes lors de la charrette d'idéation (voir page 11).

Les principes suivants sont élaborés à partir de cet exercice d'évaluation et en se basant sur les critères de qualité de Gehl :

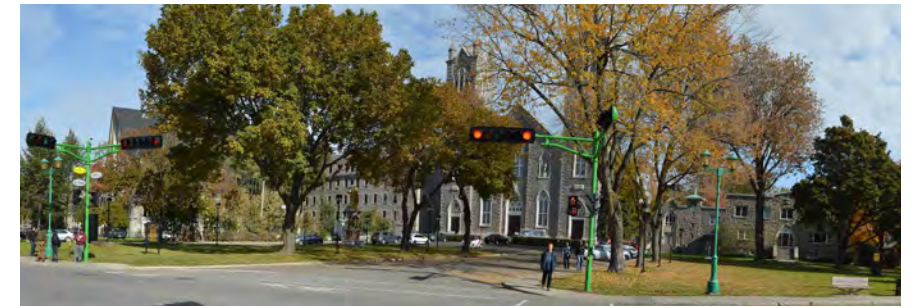
- ▶ Des trottoirs suffisamment larges qui offrent un environnement sécuritaire et confortable aux piétons.
- ▶ Des traverses piétonnières sécuritaires et aisément repérables (marquage au sol et/ou pavage surélevé) aux intersections principales.
- ▶ Des resserrements de chaussée à certaines intersections plus problématiques afin de réduire le temps de traversée des piétons.
- ▶ Des feux piétons qui offrent un délai raisonnable et surtout, qui priorisent le passage des piétons aux intersections majeures.
- ▶ Un éclairage urbain adéquat et non éblouissant pour accroître la visibilité (voir et être vu) des piétons la nuit.
- ▶ Des secteurs ombragés et des plantations d'arbres le long des parcours pour réduire l'impact d'îlot de chaleur causé par les surfaces asphaltées.
- ▶ Des aires de repos offrant un mobilier urbain convenable (suffisamment nombreux et de format adapté) selon les niveaux d'affluence attendus.
- ▶ Des espaces de socialisation aisément appropriables afin d'offrir des tiers-lieu ou « Third Places »², des lieux où les gens peuvent se rencontrer et échanger à l'extérieur des espaces domestiques et de travail. Ces lieux devraient inclure du mobilier pour s'asseoir, observer et/ou manger, une aire de jeux, une aire de rassemblement, etc.
- ▶ Une signalisation favorisant la mise en valeur du patrimoine urbain et culturel ainsi que des activités du Vieux Saint-Laurent.
- ▶ Une diversité des strates végétales (arbres, arbustes et couvre-sols) qui peut également favoriser la biorétention et la présence de plantes comestibles.
- ▶ Une gestion écologique des eaux de ruissellement par des aménagements de surfaces plus perméables.

Selon l'identité propre de chacun des pôles qui composent les Promenades de Saint-Laurent, les critères précédents orientent les mesures retenues pour l'aménagement des espaces. Le chapitre 2 détaillera ces mesures ainsi que les recommandations qui en découlent.

Les interventions visent autant l'espace public que privé même si elles se concentrent dans une première phase sur la requalification du domaine public. Toutefois, les interventions sur le domaine privé ont un effet direct sur l'ambiance des rues et des places publiques. Les façades commerciales, les cours avant, les parvis institutionnels, les cours d'école et les aires de stationnement constituent l'interface principale des Promenades urbaines. Ces lieux encadrent le domaine public et participent directement à l'animation des Promenades.

La collaboration avec les partenaires privés ou publics tels que les institutions sur Sainte-Croix, le Réseau de transport métropolitain (RTM), la Société de transport de Montréal (STM), l'Association des marchands et des professionnels et la SDC de Décarie et les propriétaires du centre commercial Norgate, sera nécessaire afin d'assurer la réussite du projet à moyen et long terme. L'Arrondissement de Saint-Laurent poursuivra avec l'approche participative qui a été au cœur de sa démarche depuis les débuts du projet des Promenades urbaines. Enfin, d'autres citoyens corporatifs de Saint-Laurent pourraient contribuer financièrement à la réalisation de certains aménagements qui pourraient leur offrir une plus grande présence et visibilité

«La collaboration avec les partenaires privés ou publics tels que les institutions sur Sainte-Croix, le Réseau de transport métropolitain (RTM), la Société de transport de Montréal (STM), l'Association des marchands et des professionnels et la SDC de Décarie et les propriétaires du centre commercial Norgate, sera nécessaire afin d'assurer la réussite du projet à moyen et long terme.»



LE PARVIS DES INSTITUTIONS SAINTE-CROIX ET L'ÉGLISE SAINT-LAURENT.



LE TERMINUS D'AUTOBUS SUR LE BOULEVARD DÉCARIE, À LA STATION CÔTE-VERTU.



LE STATIONNEMENT DU CENTRE COMMERCIAL NORGATE.



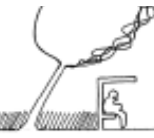







LES TERRASSES SUR DÉCARIE AU SUD DE CÔTE-VERTU.


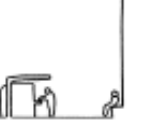





¹ POUR DES VILLES À L'ÉCHELLE HUMAINE. JAN GEHL, ÉDITIONS ÉCOSOCIÉTÉ, MONTRÉAL, 2013

² « THE GREAT, GOOD PLACE ». RAY OLDENBURG, 1989.

Les grilles d'analyse utilisées lors de la charrette d'idéation se basent sur les critères de qualité des espaces établis par Jan Gehl¹

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT*	PÔLE COMMERCIAL	CORRIDOR VERT	PÔLE ARTISTIQUE ET CULTUREL
 <p>PROTÉGER CONTRE LA CIRCULATION VÉHICULAIRE > Accidents routiers > Pollution, bruit > Visibilité</p>	4.5	2	5
 <p>PROTÉGER CONTRE LA CRIMINALITÉ ET LA VIOLENCE > Éclairage adéquat > Surveillance passive > Chevauchement de fonctions</p>	5	3	6
 <p>PROTÉGER CONTRE LES EXPÉRIENCES CLIMATIQUES DÉSAGRÉABLES > Vent > Neige / pluie > Froid / chaud > Pollution > Poussière, bruit, éblouissement</p>	5	4	5.5
 <p>SE PROMENER > Espace pour marcher confortablement > Accessibilité aux endroits clés > Façades intéressantes > Sans obstacles > Surfaces de qualité</p>	6	2	6
 <p>FAIRE UNE HALTE (DEBOUT) > Abords du domaine public engageants > Zones en retrait permettant de s'arrêter > Éléments pour s'appuyer</p>	4.5	3	5
 <p>S'ASSEOIR > Zones définies pour s'asseoir > Optimiser les vues agréables > Combiner les endroits pour s'asseoir du domaine public et privé > Lieu propice au repos</p>	3.5	5	5
 <p>REGARDER, PARLER, ÉCOUTER > Orientation naturelle et cohérente > Vues ininterrompues > Vues captivantes > Lumière adéquate le soir et la nuit > Environnement sonore agréable > Disposition des bancs publics pour faciliter les échanges et la communication</p>	4	4	5
 <p>JOUER, SE DIVERTIR, INTERAGIR > Permettre l'activité physique, les jeux, le divertissement et l'interaction > Permettre les activités temporaires > Permettre les activités improvisées ou spontanées > Créer des opportunités d'interaction avec les gens</p>	3.5	2	5

* Critères d'aménagement: tirés du programme des Promenades Urbaines de la Ville de Montréal

CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT*	PÔLE COMMERCIAL	CORRIDOR VERT	PÔLE ARTISTIQUE ET CULTUREL
 <p>OCCUPER L'ESPACE NUIT ET JOUR > Offrir des fonctions variées tout au long de la journée > Lumières provenant des fenêtres des habitations > Mixité des activités (mixité des usages)</p>	5	3	4.5
 <p>OCCUPER L'ESPACE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE > Activités variées selon les saisons et le moment de l'année > Protection adaptée aux intempéries saisonnières > Éclairage adapté</p>	6	1	6.5
 <p>CONCEVOIR SELON L'ÉCHELLE HUMAINE > Complémentarité des espaces bâtis et non bâtis conçus selon l'échelle humaine en lien avec les sens, le mouvement, le comportement.</p>	5	2	6
 <p>METTRE À PROFIT LES BIENFAITS DU CLIMAT > Soleil / ombre > Chaleur / fraîcheur > Brise / abris du vent</p>	5	2	7
 <p>CONCEVOIR DES LIEUX ESTHÉTIQUES ET SENSIBLES (STIMULANTS) > Qualité du design, de la construction, des matériaux, du détail > Qualité de l'environnement, des vues, des paysages > Richesse des expériences spatiales et sensorielles</p>	4.5	1	4.5
 <p>RÉVÉLER LE GÉNIE DU LIEU > Historique du milieu mis en valeur > Plantes indigènes > Création en harmonie avec la morphologie du site > Intégration de nouveaux éléments en relation avec le contexte architectural, l'évolution, etc.</p>	5	2	6.5
 <p>VERDIR > Approche sensible au potentiel de verdissement > Intégration des composantes végétales en début de projet > Fusion du concept végétal au concept général > Contact visuel quasi-permanent avec les composantes végétales > Renouvellement du contact physique > Variation des strates végétales (arbres, arbustes, couvre-sols)</p>	1	3	3

* Critères d'aménagement: tirés du programme des Promenades Urbaines de la Ville de Montréal

¹ POUR DES VILLES À L'ÉCHELLE HUMAINE. JAN GEHL, ÉDITIONS ÉCOSOCIÉTÉ, MONTRÉAL, 2013

1.4 SCHÉMA ORGANISATIONNEL ET PLAN D'ENSEMBLE

Le schéma organisationnel et plan d'ensemble (voir page 13) résumant les intentions d'aménagement liées aux trois pôles qui composent le projet des Promenades urbaines de Saint-Laurent. Le réseau proposé vise à relier les différents pôles d'intérêt commercial, artistique, culturel et le corridor vert dans une vision intégrée axée sur les déplacements actifs. Le schéma propose des parcours piétonniers sécuritaires et conviviaux reliant les différents points d'intérêt du Vieux Saint-Laurent et mettant en valeur des lieux de l'identité Laurentienne et Montréalaise. Les aménagements extérieurs de ces lieux sont revus dans un souci d'en améliorer la qualité et l'accessibilité.

En misant sur la place stratégique qu'occupe l'intersection Décarie/Côte-Vertu en tant que porte d'entrée à l'arrondissement, le schéma propose un réaménagement des espaces entourant les sorties de métro afin de remédier à leur caractère déstructuré et peu convivial. La requalification de la rue Décarie au nord de Côte-Vertu permettrait de renforcer son caractère urbain et améliorer sa qualité paysagère dans la continuité de l'aménagement au sud. La création d'un point de rencontre à la sortie nord-est du métro constitue le lieu de départ de la Promenade Norgate visant à profiter de l'importante affluence piétonne aux abords du métro et du terminus d'autobus pour créer un lieu animé pouvant accueillir des camions de cuisine de rue ou des kiosques de vente. Le remplacement graduel du stationnement extérieur par des lieux de rencontre et d'activité commerciale agirait comme levier économique favorisant le verdissement et la piétonisation à long terme de cet espace et la mise en valeur du centre Norgate lui rendant ainsi la place qu'il mérite en tant que premier centre commercial du Canada¹.

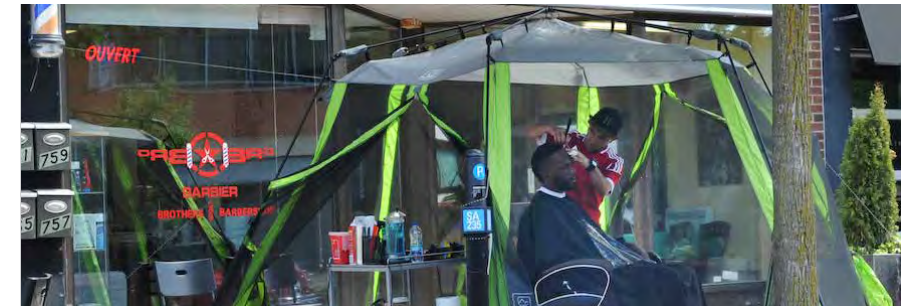
Outre les aménagements physiques, le schéma propose d'augmenter la vitalité de l'axe Décarie en mettant en place des mesures encourageant le débordement des activités commerciales en cour avant des commerces et dans les places publiques. Un partenariat regroupant intervenants publics, commerçants, propriétaires privés et la nouvelle SDC Décarie devrait permettre d'assurer la vitalité de cet axe commercial en tant que destination pour les résidents et les passants. Les diverses activités saisonnières qui ont lieu sur Décarie et au parc Beaudet sont une illustration du potentiel économique et touristique qu'offre le quartier (voir photos ci-contre).

Le pôle commercial sur Décarie se croise avec le corridor vert proposé sur l'axe Édouard-Laurin/Decelles. Ce corridor relie le boulevard Marcel-Laurin au secteur Montpellier en passant par l'ensemble institutionnel de Sainte-Croix. Plusieurs points d'intérêt ponctuent ce parcours notamment la nouvelle place publique Rodolphe-Rousseau à l'intersection de Décarie et Édouard-Laurin. Cette place est à la fois un lieu de rencontre et de socialisation à la sortie sud du métro Côte-Vertu ainsi qu'un point d'accès au service d'autobus de Montréal et de Laval. Son caractère multifonctionnel lui permet d'accueillir une diversité d'activités, telles qu'un marché public, une braderie, un événement ou une exposition artistique. Dans le prolongement de la place publique, en direction ouest, le schéma propose un parc linéaire offrant des espaces verts propices à la détente ou à l'activité physique et récréative. Le parc comprend des aires pour l'agriculture urbaine et la biorétention. En direction est, le corridor vert transforme la rue Decelles en un lien de déplacements actifs aménagé en fonction du piéton et permettant de

rejoindre le Cégep Vanier et la propriété des Sœurs de Sainte-Croix sur laquelle un parc nature est proposé afin de créer un corridor écologique favorisant la biodiversité.

Enfin, le schéma est complété par le pôle artistique et culturel visant à relier les lieux de patrimoine et de diffusion culturelle et artistique qui distinguent le Vieux Saint-Laurent. Une série de places publiques et de lieux thématiques issus de la charrette d'idéation sont retenus : la création de la place de l'Église et celle du Collège, l'aménagement d'une scène extérieure et des aires d'activité culturelle et artistique au parc Beaudet ainsi que des aires de jeux, de socialisation et d'exercice physique le long des parvis de l'avenue Sainte-Croix. La requalification du domaine public au cœur du pôle artistique et culturel permet de prioriser les déplacements actifs et le verdissement par l'élargissement des trottoirs, la plantation d'arbres et l'aménagement de bassins de biorétention. Les intersections stratégiques sont réaménagées pour augmenter la sécurité des piétons et l'utilisation du marquage distinctif au sol ou du pavé surélevé sont favorisés. Finalement, une série de mesures sont proposées afin de permettre de marquer l'identité et de favoriser l'unicité du pôle artistique et culturel par la signalisation, le traitement distinctif au sol, l'éclairage artistique et une mise en lumière des bâtiments patrimoniaux.

Le chapitre 2 permet de détailler les intentions d'aménagement par pôle et de présenter la programmation et les propositions d'intervention en fonction des objectifs du Plan directeur et des principes d'intervention que nous venons d'expliquer dans le présent chapitre.



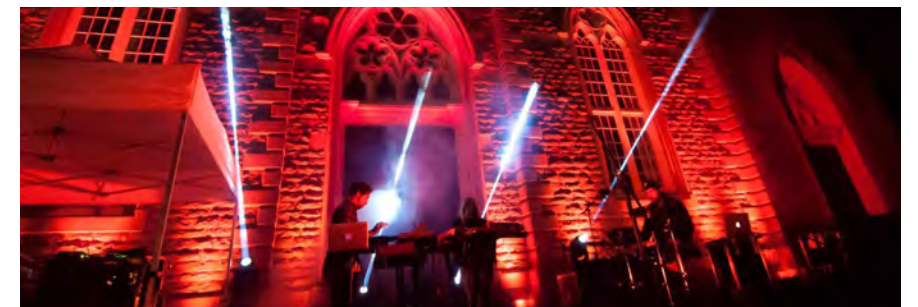
ACTIVITÉS COMMERCIALES SUR LE TROTTOIR À L'OCCASION DE L'ÉVÈNEMENT «DÉCARIE EN FÊTE».



EXPOSITION D'ART AU PARC BEAUDET.

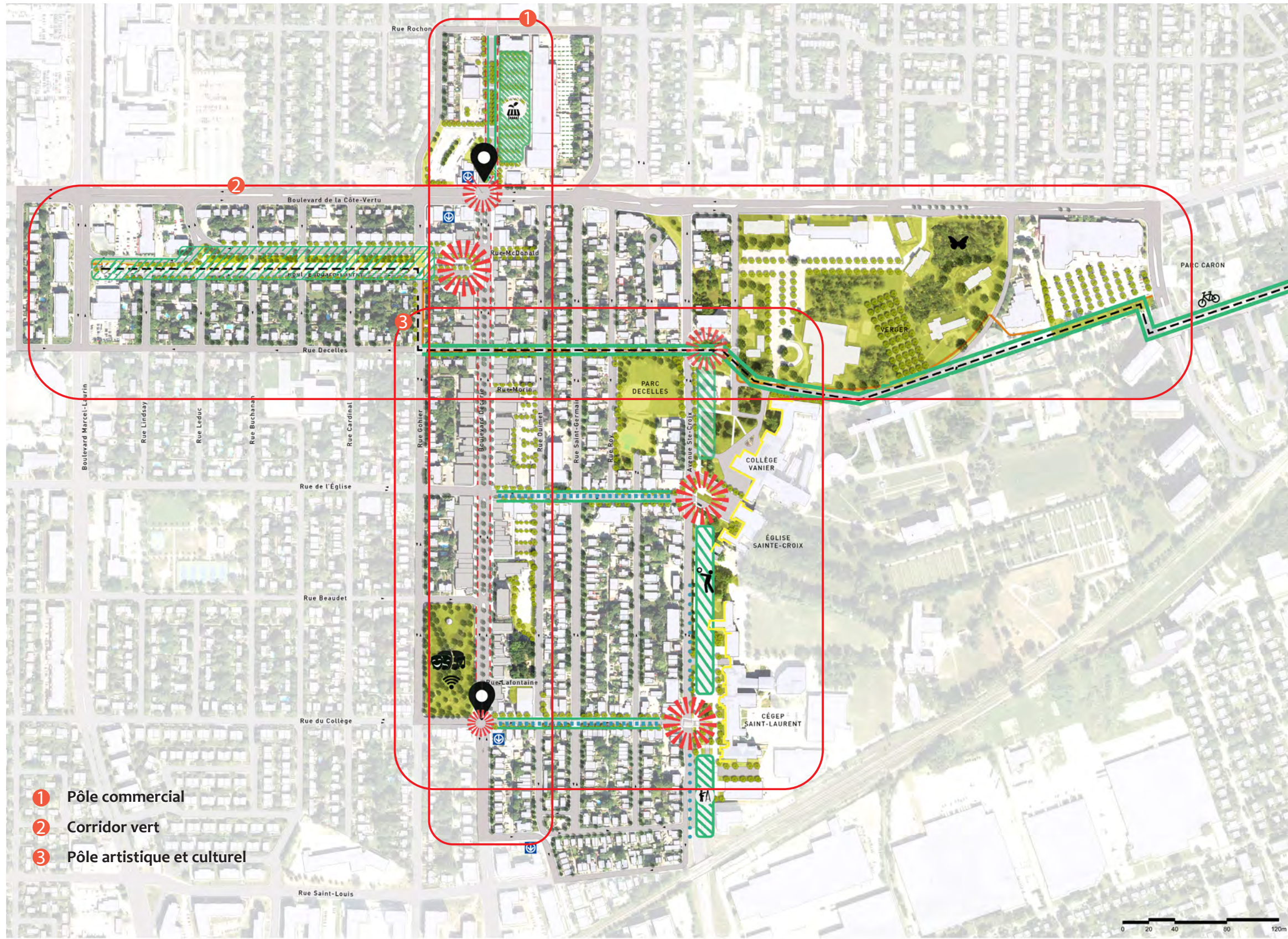


PATINAGE AU PARC BEAUDET.



ÉCLAIRAGE LORS D'UN SPECTACLE DEVANT L'ÉGLISE SAINT-LAURENT.

¹ « A HISTORY OF CANADIAN ARCHITECTURE », HAROLD KALMAN, 1994



- ① Pôle commercial
- ② Corridor vert
- ③ Pôle artistique et culturel

Objectifs

- ▶ Redonner la place aux piétons et multiplier le verdissement au cœur du Vieux-Saint-Laurent;
- ▶ Augmenter la biodiversité et tirer profits des services que la nature peut nous rendre;
- ▶ Promouvoir les déplacements actifs dans le Vieux-Saint-Laurent;
- ▶ Relier des lieux et des segments importants du patrimoine laurentien;
- ▶ Surprendre et apprendre en faisant vivre une expérience stimulante où se concilient biodiversité et urbanité;
- ▶ Mobiliser la communauté et favoriser l'expression identitaire;
- ▶ Générer des retombées économiques significatives.

LÉGENDE

-  REQUALIFICATION DES RUES
-  AMÉNAGEMENT DE PLACE PUBLIQUE ET/OU RÉAMÉNAGEMENT D'INTERSECTION
-  POINT DE RENCONTRE
-  VERDISSEMENT
-  DÉBORDEMENT DES ACTIVITÉS COMMERCIALES
-  PISTE CYCLABLE

SCHÉMA ORGANISATIONNEL ET PLAN D'ENSEMBLE



2

Interventions proposées par pôle d'intérêt

Le chapitre 2 présente les orientations spécifiques et les mesures d'aménagement proposées pour chacun des trois pôles du Vieux Saint-Laurent dans le cadre de la mise en œuvre des Promenades urbaines de Saint-Laurent :

- ▶ le pôle commercial;
- ▶ le corridor vert;
- ▶ le carré artistique et culturel.

Pour rencontrer les orientations issues de la charrette et les objectifs de l'Arrondissement, les interventions proposées pour les trois pôles se basent sur les principes dégagés du plan directeur de la Ville de Montréal et des critères de Jan Gehl pour l'aménagement des espaces publics en ville.

2.1 PÔLE COMMERCIAL

Synthèse de l'analyse

L'axe Décarie et le Centre Norgate sont au cœur du Vieux Saint-Laurent et constituent un pôle commercial situé à l'entrée de l'arrondissement (par la station de métro Côte-Vertu et le terminus d'autobus) et à l'intersection du boulevard de la Côte-Vertu. Réaménagé en 2007, le boulevard Décarie présente aujourd'hui un cadre urbain plus convivial (amélioration du mobilier urbain, élargissement des trottoirs) et une augmentation du couvert végétal, notamment grâce à la plantation d'arbres en bordure de rue, à l'aménagement d'un terre-plein vert et au verdissement des aires de stationnement. On y note une variété de commerces tels des restaurants, des cafés, des boutiques spécialisées et des entreprises de services professionnels.

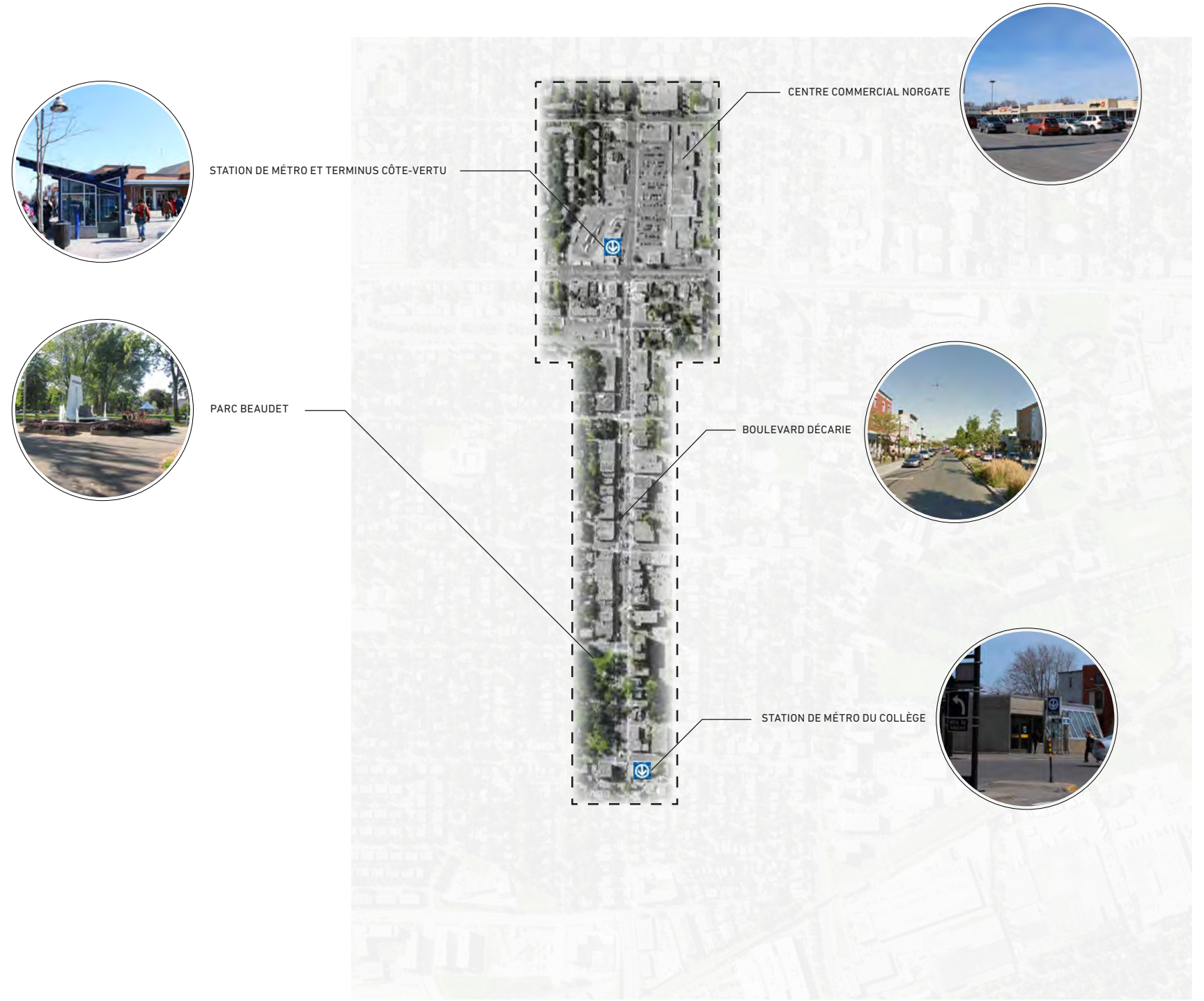
Malgré son emplacement stratégique et la récente revitalisation du boulevard, ce pôle ne semble toutefois pas tirer profit de son plein potentiel commercial. Aussi, la présence de terrains sous-utilisés aux alentours de la station de métro Côte-Vertu et d'espaces de stationnement en façade, confère un caractère déstructuré au secteur du centre commercial Norgate.

► Forces :

- Cœur du noyau commercial du Vieux Saint-Laurent.
- Présence des stations de métro (Côte-Vertu et Du Collège) et du terminus d'autobus qui constituent des portes d'entrées importantes de l'arrondissement.
- Présence d'une diversité de petits commerces et de restaurants reflétant la diversité culturelle de l'arrondissement.
- Réaménagement récent du boulevard Décarie au sud du boulevard de la Côte-Vertu.
- Accroissement du nombre de terrasses commerciales contribuant à l'animation de Décarie.
- Caractère urbain et à échelle humaine du secteur.
- Lieu d'histoire (premier centre commercial couvert du Canada et première rue commerciale à Saint-Laurent) et présence de plusieurs bâtiments à valeur patrimoniale.
- Présence de commerces de longue date et emblématiques du secteur (Décarie Hot Dog, Bar laitier Leclerc, etc.).
- Importante affluence durant la semaine grâce à l'achalandage des étudiants et des employés des pôles d'emplois avoisinants.
- Importante affluence au Centre Norgate notamment par les résidents qui habitent le secteur au nord du boulevard de la Côte-Vertu.

► Faiblesses :

- Précarité des entreprises sur Décarie.
- Caractère déstructuré aux abords de la station de métro Côte-Vertu.
- Achalandage des voitures aux heures de pointe.
- Conditions dangereuses pour les piétons et cyclistes à l'intersection Décarie/Côte-Vertu.
- Présence de grandes surfaces de stationnement constituant des îlots de chaleur.
- Manque d'espaces verts à proximité de Côte-Vertu.



LOCALISATION DU PÔLE COMMERCIAL
SOURCE : CATALYSE URBAINE (2013)

Synthèse des propositions

- ▶ Requalifier les abords de la station de métro Côte-Vertu pour en faire une vraie porte d'entrée à l'arrondissement.
- ▶ Réaménager l'intersection Décarie/Côte Vertu afin d'assurer plus de sécurité et de convivialité pour le piéton.
- ▶ Requalifier l'emprise de la rue Décarie (au nord de Côte-Vertu) dans la continuité des aménagements de la partie au sud.
- ▶ Réaménager le stationnement du centre Norgate en vue de son verdissement et l'aménagement d'un espace public pouvant accueillir un marché.
- ▶ Revitaliser l'artère commerciale Décarie en renforçant son identité et en favorisant une diversité d'expériences commerciales.
- ▶ Favoriser l'ouverture d'activités commerciales sur le domaine public.
- ▶ Offrir des activités et des espaces publics inusités pour accroître l'attrait du pôle commercial.
- ▶ Aménager des lieux d'échanges et de proximité qui procurent des liens verts (végétation accrue) entre le voisinage et l'artère commerciale.



CARTE SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS
SOURCE : CHARETTE D'IDÉATION. RAPPORT SYNTHÈSE, ARRONDISSEMENT SAINT-LAURENT (JUN 2013)

Programmation et propositions d'intervention

CONVIVIALITÉ

- Redonner la place aux piétons et multiplier le verdissement dans les milieux fortement minéralisés.

Interventions

- Élargir les trottoirs et aménager des passages piétons sécuritaires.
- Verdir les emprises et les espaces extérieurs afin de les rendre plus attrayants.
- Créer des places publiques animées et ludiques.
- Implanter du mobilier urbain favorisant la rencontre et la détente.
- Installer un éclairage convivial qui met en valeur les espaces publics et les bâtiments d'intérêt.



1



2



3



4

1. TRAVERSE PIÉTONNE SURÉLEVÉE / SOURCE : URBAN STREET DESIGN NEW YORK
2. NOËL DANS LE PARC - PLATEAU MONT-ROYAL / SOURCE : TOURISME MONTREAL
3. PLACE PUBLIQUE À MINNEAPOLIS / SOURCE : STREETBOND HUB
4. INTERSECTION CLARK-FAIRMOUNT / SOURCE : RACHEL DEL FANTE 24H

INFRASTRUCTURES VERTES

- Augmenter la biodiversité et tirer profit des services que la nature peut nous rendre.

Interventions

- Varier les espèces d'arbres et de végétation afin de favoriser la biodiversité.
- Aménager des jardins de pluie pour la biorétention.
- Encourager le verdissement des stationnements extérieurs.
- Favoriser l'appropriation des ruelles par le verdissement et l'agriculture urbaine.
- Encourager la végétalisation des murs et des toitures.



1



2



3



4

1. ÉCOLE ARC-EN-CIEL / SOURCE : SOVERDI
2. TROTTOIR PROTÉGÉ PAR UN JARDIN DE PLUIE À PORTLAND / SOURCE : CITY OF PORTLAND
3. STATIONNEMENT AVEC VERDISSEMENT, ALLEMAGNE / SOURCE : ALEXIPERPLEXY, FLICKR
4. COOPÉRATIVE JEANNE-MANCE, MONTRÉAL / SOURCE : WWW.PHENIXDELENVIRONNEMENT.QC.CA

SANTÉ

- Promouvoir des déplacements actifs pour tous.

Interventions:

- Ralentir la circulation automobile par des mesures d'atténuation de type «traffic calming».
- Concevoir des aménagements qui favorisent la diversité des déplacements actifs (marche, poussette, vélo, patin, planche à roulettes, etc).
- Assurer le respect des principes d'accessibilité universelle.
- Créer des places publiques pouvant accueillir une diversité d'activités extérieures (jeux, yoga, tai-chi, etc).
- Améliorer la qualité de l'air par la végétalisation urbaine.



1



2



3



4

1. «TRAFFIC CALMING» / SOURCE : FHWA
2. RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE ST-HUBERT, MONTRÉAL / SOURCE : GOOGLE STREET VIEW
3. PARC KLYDE DALLAS / SOURCE : ULI WASHINGTON
4. AMÉNAGEMENTS EN FAVEUR DES DÉPLACEMENTS ACTIFS / SOURCE : DAN BURDEN

CONNECTIVITÉ

► Relier des lieux et des segments importants du patrimoine laurentien.

Interventions:

- Renforcer l'identité du pôle commercial en reliant les deux segments de l'axe Décarie avec le centre Norgate.
- Assurer la continuité des activités économiques et touristiques le long l'axe Décarie (débordement sur les trottoirs et dans les espaces publics).
- Renforcer le lien entre le pôle commercial et son voisinage en misant sur l'attractivité des activités et de l'offre commerciale et touristique.
- Favoriser des aménagements sécuritaires et conviviaux des rues perpendiculaires pour attirer la clientèle vers le pôle commercial.



1



2



3



4

1. MARCHÉ BOIS-FRANC SUR LA GRANDE-PLACE, SAINT-LAURENT / SOURCE : ARRONDISSEMENT SAINT-LAURENT
 2. PLACE DU COTEAU-SAINT-LOUIS / SOURCE : VILLE DE MONTRÉAL
 3. TERRASSES RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL / SOURCE : LUC FERRANDEZ
 4. VENTE DE TROTTOIR PETITE ITALIE / SOURCE: VILLE DE MONTRÉAL

DÉCOUVERTE

► Surprendre et apprendre en faisant vivre une expérience stimulante où se concilient biodiversité et urbanité.

Interventions:

- Mettre en valeur les espaces publics aux abords du métro Côte-Vertu en créant une véritable porte d'entrée au pôle commercial et à l'arrondissement.
- Aménager des places publiques à caractère urbain capable d'accueillir une diversité d'événements festifs et saisonniers (marché, kiosques, expositions, etc)
- Encourager des activités commerciales et touristiques mettant en valeur la diversité multiculturelle du secteur (souk, marché multiethnique, etc).
- Favoriser la signalisation non traditionnelle, tel que les murales, le marquage au sol ou l'art de rue pour mettre en valeur l'identité de la rue.
- Utiliser des aménagements temporaires et du mobilier mobile permettant aux utilisateurs de s'approprier les lieux publics.



1



2



3



4

1. MARCHÉ D'ARTS AU PARC / SOURCE: VILLE DE MONTRÉAL
 2. PIANO PUBLIC AU PARC BEAUDET / SOURCE: ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT
 3. ART URBAIN, PARC BEAUDET / SOURCE: MU - OLIVIER BOUSQUET
 4. SALON MOBILE PANACHE / SOURCE: VILLE DE MONTRÉAL

Concept d'aménagement du pôle commercial

En raison de sa localisation stratégique, adjacente à la station de métro Côte-Vertu, et au fort potentiel de redéveloppement qu'il offre, le tronçon du boulevard Décarie, situé entre le boulevard de la Côte-Vertu au sud et la rue Rochon au nord, ainsi que certains espaces privés ont fait l'objet d'un concept d'aménagement spécifique, et ce, dans la continuité de l'aménagement effectué sur le tronçon sud de cet axe commercial.

Conçu en fonction de l'automobile, ce tronçon du boulevard Décarie offre une configuration peu conviviale et peu sécuritaire pour les piétons et les cyclistes. Le profil de cette voie, de ses abords et de ses croisements avec les voies attenantes est entièrement revu afin de promouvoir les modes de transport actif, d'augmenter les liens entre le pôle et son voisinage, de renforcer l'identité du pôle commercial et de favoriser des aménagements sécuritaires et conviviaux le tout dans le but d'assurer la mise en œuvre de la programmation et des propositions d'interventions via un concept d'aménagement (voir page 21).

A. Réaménagement de l'emprise publique

Le concept d'aménagement prévoit une réduction de la largeur des voies véhiculaires en faveur d'un terre-plein central planté (séparant les voies en direction nord des voies en direction sud), de jardins de pluie et de vastes trottoirs. L'aménagement des jardins de pluie et l'ajout de bandes de plantations entre la chaussée et le trottoir permettent de créer une barrière physique entre les piétons et les voitures.

Ces interventions assurent la diminution de la superficie de près d'un tiers des voies carrossables qui occupent actuellement plus de 75% de l'emprise publique (voir la coupe des conditions existantes à la page 24). Le réaménagement d'une traverse piétonnière croisant le boulevard Décarie à l'entrée du centre Norgate permet de renforcer le lien entre les activités ayant lieu de part et d'autre de l'axe Décarie. La plantation d'arbres le long de la chaussée et dans l'ilot central contribuera à la réduction des îlots de chaleur.

Les deux intersections de l'axe Décarie avec le boulevard de la Côte-Vertu et avec la rue Rochon font également l'objet d'un réaménagement. La création de saillies de trottoir, le rehaussement de la chaussée et le marquage au sol adéquat des traverses contribuent à rendre ces espaces plus conviviaux et sécuritaires favorisant ainsi les déplacements actifs entre ce tronçon, le secteur commercial au sud du boulevard Décarie et les secteurs résidentiels au nord.

B. Point de rencontre

Un point de rencontre est aménagé au coin nord-est de l'intersection Décarie/Côte-Vertu. Celui-ci comporte du mobilier urbain qui favorise la socialisation sans encombrer le corridor de marche, en plus d'offrir des installations pour les cyclistes et un élément signalétique phare qui agit en tant que repère urbain. Ces interventions assurent la mise en valeur des espaces publics aux abords du métro Côte-Vertu en créant une véritable porte d'entrée au pôle commercial et à l'arrondissement.

C. Promenades Norgate

Du côté est du boulevard Décarie, la frange non-bâtie présente une opportunité d'élargir le trottoir en créant une promenade qui permet d'accueillir des activités telles que des kiosques de vente au détail et des unités mobiles de cuisine de rue. Cette extension des activités du centre commercial en bordure de rue et son débordement sur le domaine public permettent d'encourager l'appropriation de l'espace et d'attirer la clientèle piétonne, renforçant ainsi le lien entre le pôle commercial et son voisinage et consolidant le prolongement des activités économiques le long de l'axe Décarie.

D. Stationnements

Un reverdissement de l'aire de stationnement du centre commercial Norgate est proposé. Aussi, les liens piétonniers sont bonifiés et formalisés. Reliant le boulevard Décarie aux trottoirs et aux points d'entrée du centre Norgate ainsi qu'au stationnement arrière, ces interventions bonifient la perméabilité entre le domaine privé et public. L'aire de stationnement située à l'arrière du centre commercial pourrait aussi être reverdie et réaménagée dans une optique d'amélioration de son utilisation et de lutte aux îlots de chaleur.

A. RÉAMÉNAGEMENT DE L'EMPRISE PUBLIQUE ET INTERSECTIONS



1



2



3



4

1. «GREEN STREET» PORTLAND, OREGON
SOURCE : WWW.PORTLANDOREGON.GOV
3. AVENUE ATWATER, MONTRÉAL
SOURCE : GOOGLE STREET VIEW

2. «SEATTLE STREET PAVING»
SOURCE : WESTSIDEACTION.COM
4. «SAN JOSE STREET PAVING»
SOURCE : WWW.SANJOSEGUERRERO.COM

B. POINT DE RENCONTRE



1

1. ARBRE SOLAIRE PENDANT LE CLERKENWELL DESIGN WEEK À ST-JONH SQUARE / SOURCE : ASHLEY BINGHAM

C. PROMENADE NORGATE, CUISINE DE RUE ET KIOSQUES



1



3

1. PASSEIG-DE-ST-JOAN-BOULEVARD, BARCELONE
SOURCE : WWW.LANDEZINE.COM
3. CAMION, CUISINE DE RUE / SOURCE : MTLBLOG



2



4

2. SAITAMA PLAZA, TOKYO / SOURCE : LAND8.COM
4. KIOSQUES, ÎLE-DES-SOEURS / SOURCE : LEVERDUNDOIS.CA

D. STATIONNEMENTS



1



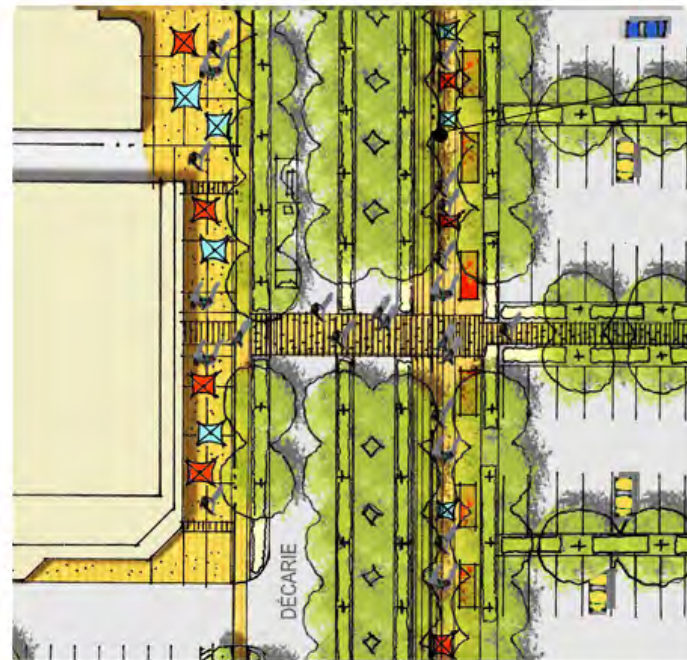
2

1. STATIONNEMENT ÉCOLOGIQUE, MONTRÉAL
SOURCE:PHYTOTECHNO.COM
2. STATIONNEMENT TECHNOPÔLE ANGUS
SOURCE : RUEMASSON.COM



CONCEPT D'AMÉNAGEMENT DU PÔLE COMMERCIAL





Réaménagement de l'emprise Décarie: la traverse piétonnière relie les terrasses commerciales avec la promenade Norgate

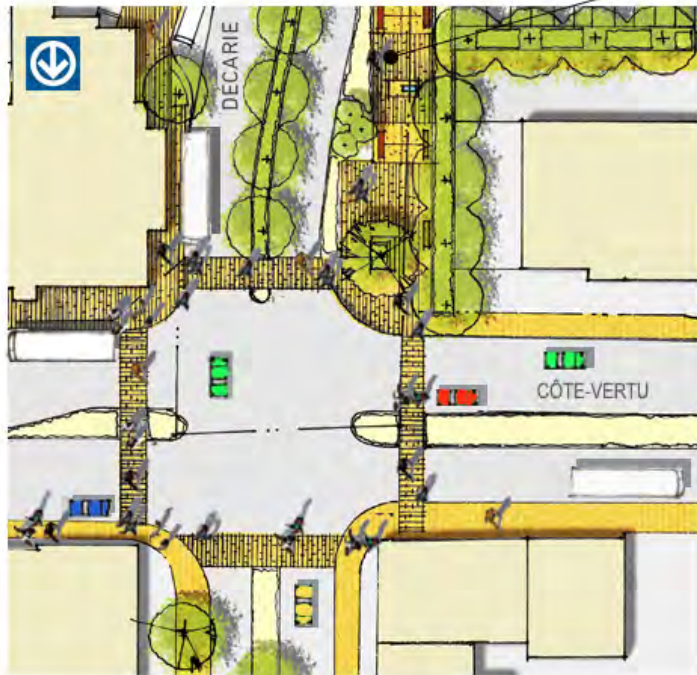
PROMENADE NORGATE



CONCEPT D'AMÉNAGEMENT DU PÔLE COMMERCIAL



Réaménagement de l'intersection Décarie/Rochon avec voies de virage et traverses piétonnières

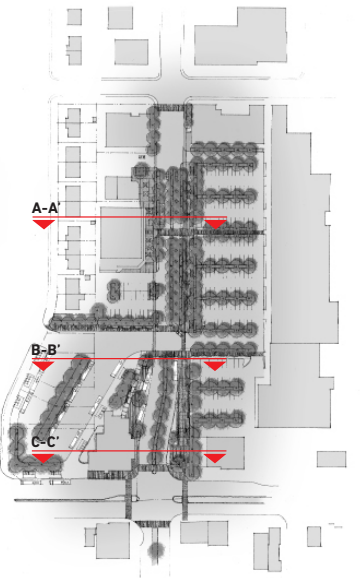


Réaménagement de l'intersection Côte-Vertu/Décarie: la traverse relie la sortie du métro au point de rencontre

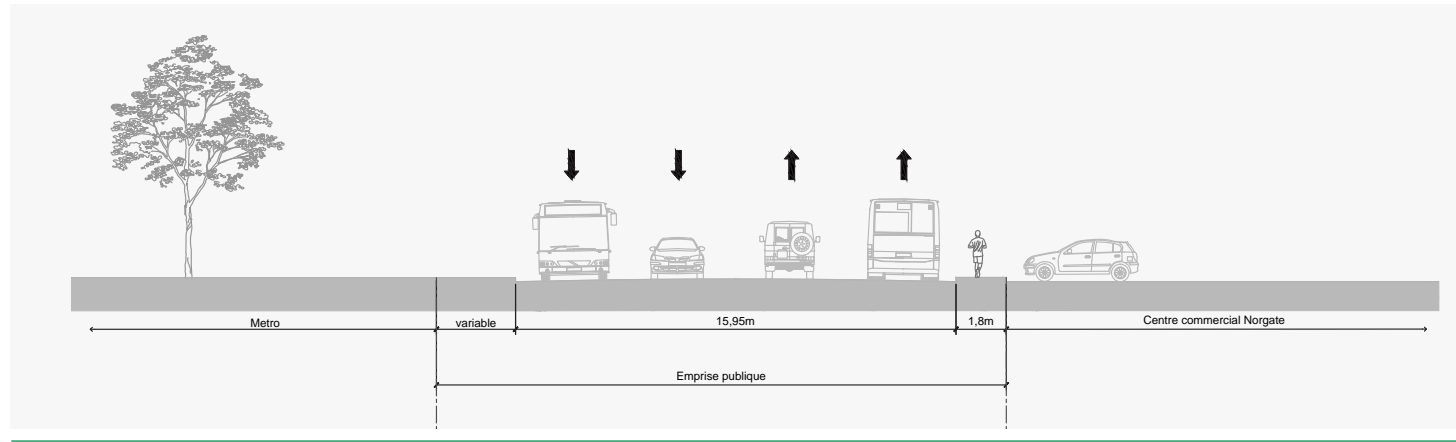
POINT DE RENCONTRE



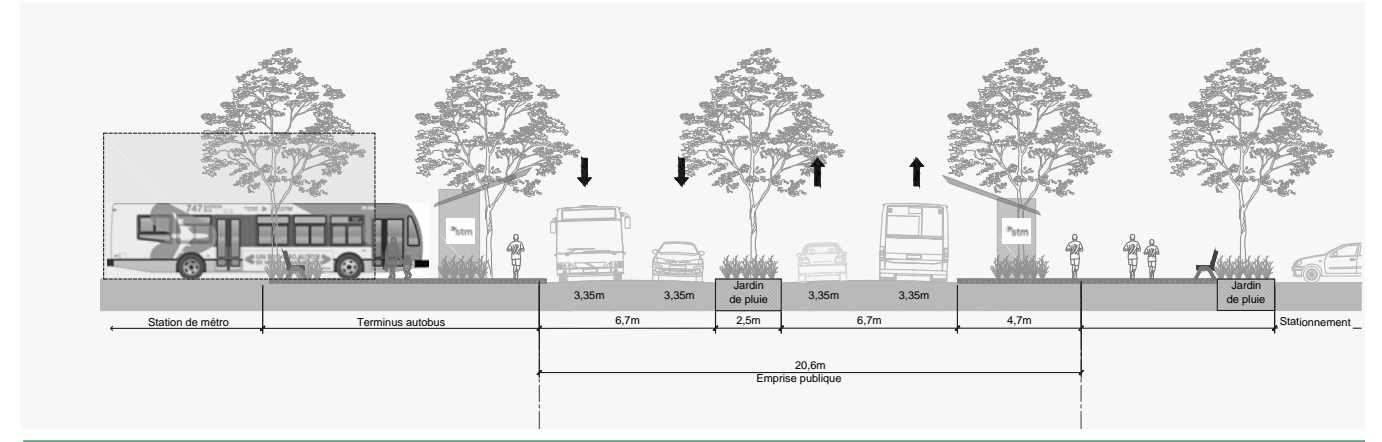
Réaménagement de l'emprise de Décarie: traverses reliant le terminus de la STM à la promenade Norgate



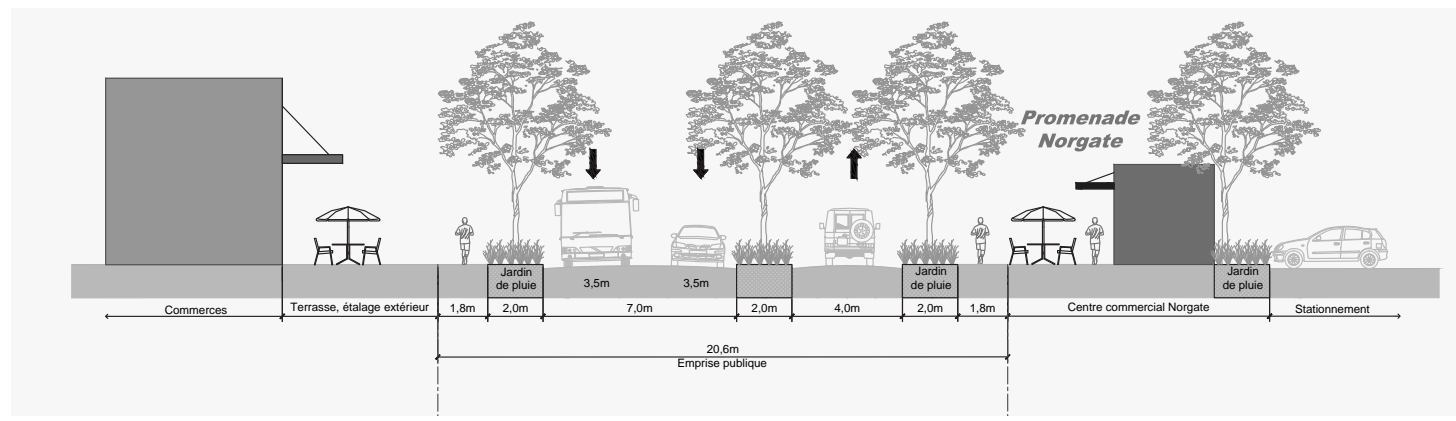
PLAN CLÉ



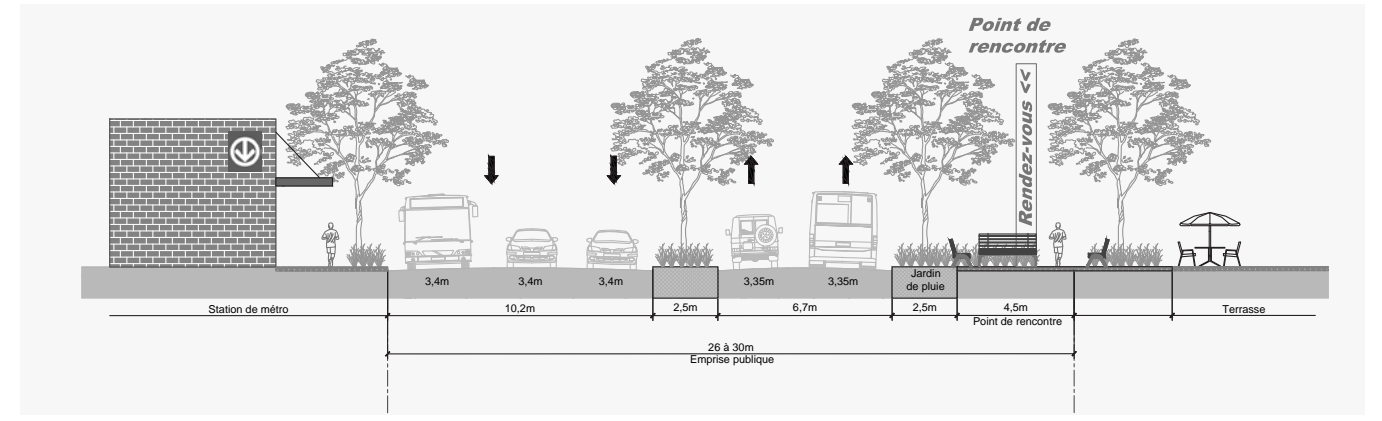
BOULEVARD DÉCARIE (AU NORD DU BOULEVARD DE LA CÔTE-VERTU)
CONDITIONS EXISTANTES



BOULEVARD DÉCARIE (AU NORD DU BOULEVARD DE LA CÔTE-VERTU)
CONDITIONS PROPOSÉES : COUPE B-B'



BOULEVARD DÉCARIE (AU NORD DU BOULEVARD DE LA CÔTE-VERTU)
CONDITIONS PROPOSÉES : COUPE A-A'



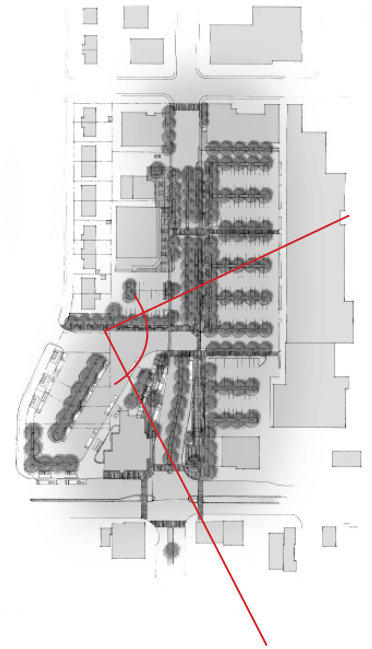
BOULEVARD DÉCARIE (AU NORD DU BOULEVARD DE LA CÔTE-VERTU)
CONDITIONS PROPOSÉES : COUPE C-C'



Avant



PROMENADE NORGATE : CONDITIONS EXISTANTES



PLAN CLÉ

Après



PROMENADE NORGATE : CONDITIONS PROPOSÉES

2.2 CORRIDOR VERT

Synthèse de l'analyse

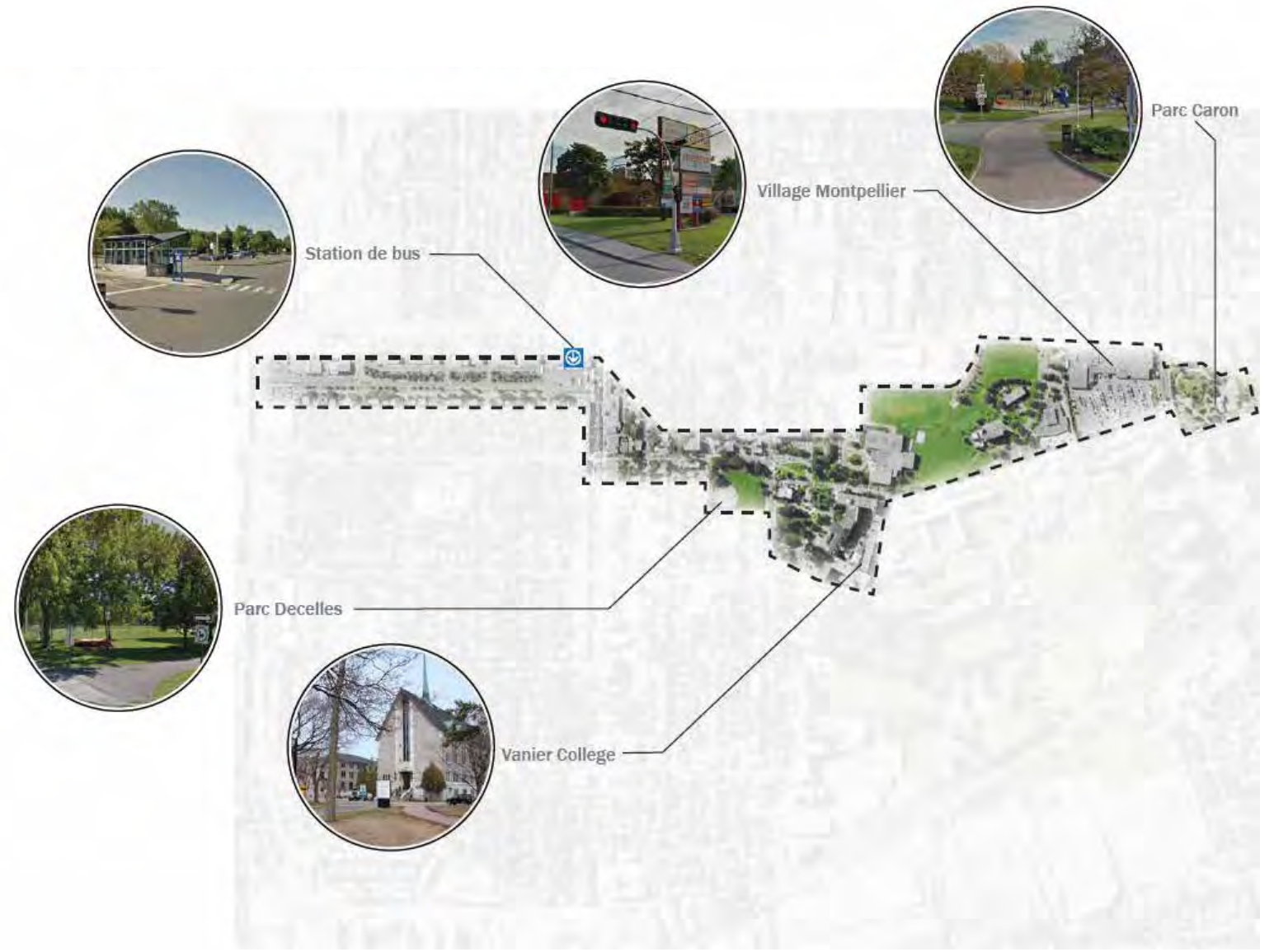
Par son échelle humaine, la mixité de son tissu urbain et la proximité des services de transport collectif, le quartier du Vieux Saint-Laurent est le lieu idéal pour la création d'un réseau d'infrastructures vertes. Un corridor vert intégrant des liens piétons et encourageant les déplacements actifs permettrait de relier les différents lieux d'intérêt et favoriserait une connectivité entre les différents pôles d'activités. Le site prévu pour le corridor vert de Saint-Laurent est délimité à l'ouest par le boulevard Marcel-Laurin à l'est par le parc Caron. Celui-ci comprend l'emprise du boulevard Édouard-Laurin, une petite partie de l'emprise du boulevard Décarie, la rue et le parc Decelles, le Cégep Vanier et la propriété des sœurs de Sainte-Croix, le terrain du centre commercial Montpellier et finalement, le parc Caron.

► Forces :

- Présence d'une grande diversité de lieux d'intérêts.
- Cadre urbain comportant une mixité résidentielle, commerciale et institutionnelle dans un tissu dense et à échelle humaine.
- Présence de deux stations de métro dans un rayon de marche des institutions et des secteurs résidentiels.
- Trame de rues inspirée du mouvement City Beautiful du XIXe siècle qui visait la beauté urbaine par le biais de l'harmonie architecturale, la qualité visuelle et la mise en place de réseau de parcs et de promenades.
- Présence d'un grand nombre d'arbres matures, de plusieurs parcs et d'espaces verts.
- Qualité paysagère des parvis des institutions en bordure de l'avenue Sainte-Croix.
- Forte affluence piétonne et animation des espaces notamment devant les cégeps durant les jours de semaines.
- Présence de liens cyclables sur les rues de l'Église et Decelles et sur l'avenue Sainte-Croix.

► Faiblesses :

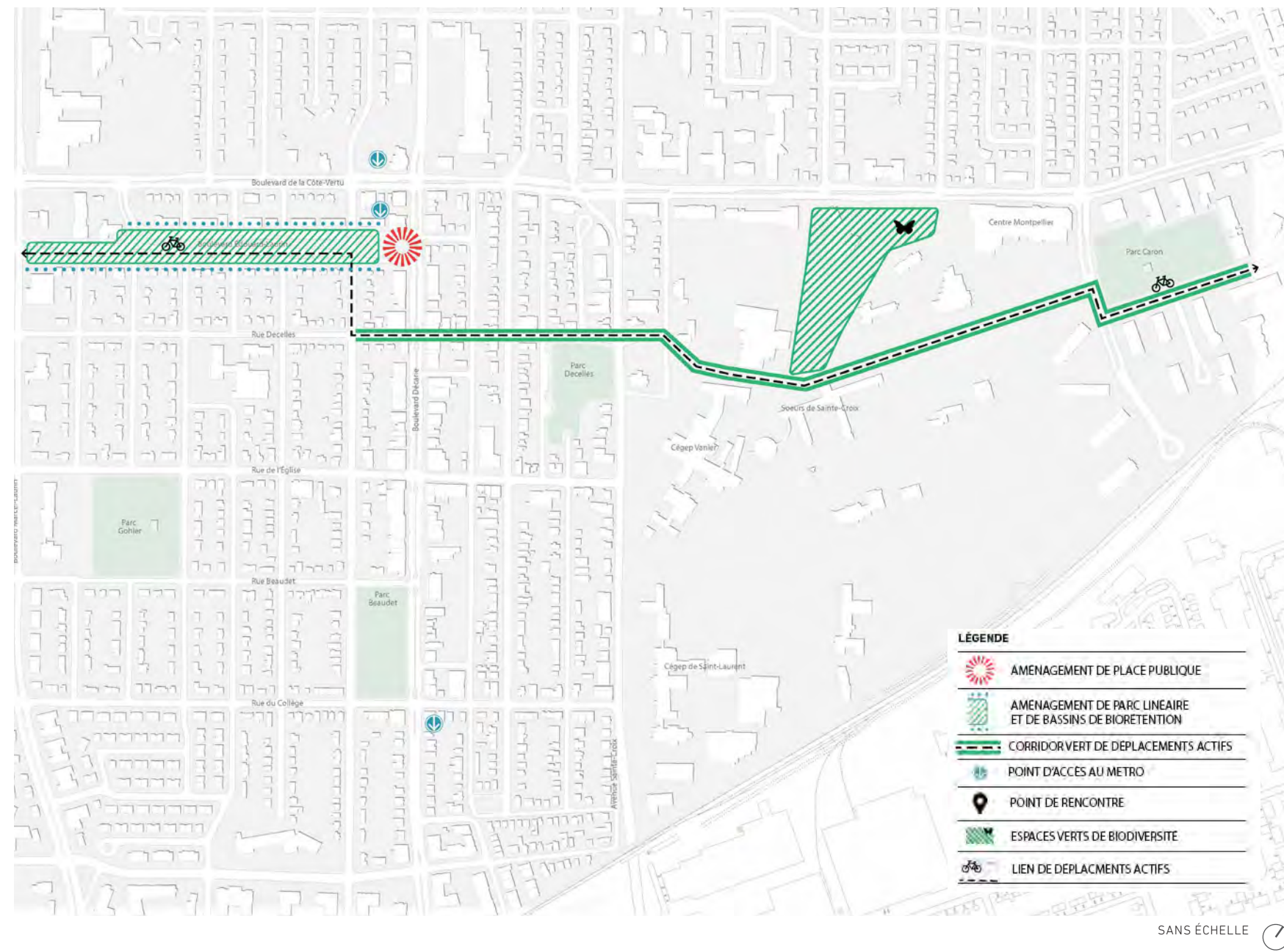
- Discontinuité du réseau vert actuel et présence d'espaces publics peu végétalisés.
- Présence de surfaces minéralisées peu écologiques telles que le stationnement et les voies de circulation du boulevard Édouard-Laurin.
- Aucune présence de toitures ou de murs végétalisés dans le secteur.
- Espaces verts sous-utilisés et peu de mobilier urbain en avant du cégep Saint-Laurent, du Musée ou de l'Église Saint-Laurent.
- Absence d'arbres et de biodiversité dans les grands espaces gazonnés sur les terrains des institutions notamment la propriété des sœurs de Sainte-Croix.
- Peu de mobilier urbain en dehors du boulevard Décarie et des parcs municipaux.
- Absence de lieux pour l'agriculture urbaine et des activités participatives.



LOCALISATION DU CORRIDOR VERT
SOURCE: CATALYSE URBAINE (2013)

Synthèse des propositions

- ▶ Créer un réseau d'espaces verts reliant le boulevard Marcel-Laurin au centre d'achats Montpellier comprenant parcs, espaces verts et liens piétonniers/cyclables permettant de renforcer la connectivité dans le secteur et rejoindre le réseau des déplacements actifs laurentien et montréalais.
- ▶ Requalifier l'emprise du boulevard Édouard-Laurin pour y aménager un parc linéaire avec des lieux de détente, de socialisation et d'activités physiques.
- ▶ Aménager une place publique à la sortie du métro Côte-Vertu, et en bordure du boulevard Décarie, pouvant accueillir une diversité d'activités tel qu'un marché public, des expositions d'art ou des kiosques de vente.
- ▶ Aménager une piste cyclable le long de l'axe du corridor vert se connectant avec l'ensemble du réseau cyclable de l'arrondissement.
- ▶ Réaménager le stationnement sur le boulevard Édouard-Laurin afin de minimiser les surfaces minéralisées et maximiser la végétalisation.
- ▶ Encourager l'appropriation des espaces publics par la population en aménageant des aires pour l'agriculture urbaine.
- ▶ Aménager des bassins de biorétention dans le parc linéaire le long de l'axe Édouard-Laurin pour assurer une meilleure gestion des eaux pluviales.
- ▶ Favoriser la biodiversité et la plantation d'arbres indigènes et éviter la monoculture.
- ▶ Élargir et verdir les trottoirs de la rue Decelles afin d'accroître la convivialité des parcours empruntés par les étudiants des cegeps.
- ▶ Requalifier les espaces gazonnés des terrains des institutions en favorisant la gestion différenciée et la biodiversité.



CARTE SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS
SOURCE : CHARETTE D'IDÉATION. RAPPORT SYNTHÈSE, ARRONDISSEMENT SAINT-LAURENT (JUIN 2013)

Programmation et propositions d'intervention

CONVIVIALITÉ

- Redonner la place aux piétons et multiplier le verdissement dans les milieux fortement minéralisés.

Interventions

- Condamner les voies de circulation de l'axe Édouard Laurin et le transformer en un parc linéaire.
- Créer une place publique à la sortie du métro permettant la tenue d'une diversité d'activités et d'animations.
- Prioriser le piéton en aménageant des rues partagées autour de la place publique.
- Aménager des aires de détente et de socialisation le long du nouveau parc linéaire.
- Aménager des espaces végétalisés et la plantation d'arbres.



1



2



3



4

1. RUE PARTAGÉE – DENVER. / SOURCE : MYPETNANNYBLOG.FILES.WORDPRESS.COM
2. PARC LINÉAIRE – LONDRES. / SOURCE : FURSE.NET
3. ESPACE PUBLIC – PARC BRYANT_NEW YORK. / SOURCE : SCENARIO JOURNAL
4. RUE PARTAGÉE – LONDRINA. / SOURCE : ZAG-RIDER.COM

INFRASTRUCTURES VERTES

- Augmenter la biodiversité et tirer profit des services que la nature peut nous rendre.

Interventions

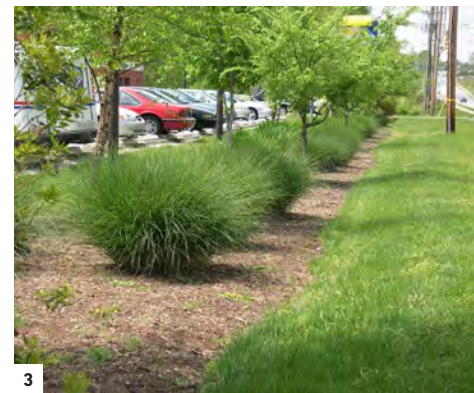
- Favoriser la plantation d'espèces variées et indigènes autant pour les arbres que les autres végétaux en évitant la monoculture.
- Aménager des espaces voués à l'agriculture urbaine intégrés au parc.
- Réaménager le stationnement adjacent aux immeubles situés sur Édouard-Laurin en remplaçant par des cases obliques de façon à réduire l'espace utilisé et augmenter la canopée en bordure des rues.
- Encourager la végétalisation des toits des immeubles existants.
- Aménager des bassins de biorétention en forme de noues intégrés au parc de façon à mettre en valeur la gestion écologique des eaux et à contribuer au mieux-être des résidents et visiteurs.



1



2



3



4

1. AGRICULTURE URBAINE – CHICAGO. / SOURCE : GROWINGPOWER.COM
2. AGRICULTURE URBAINE – MONTRÉAL. / SOURCE : VILLE.MONTREAL.QC.CA
3. BIO-RÉTENTION LINÉAIRE – GREENSBORO. / SOURCE : STORMWATER.BAE.NCSU.EDU
4. JARDINS DE PLUIE – PORTLAND. / SOURCE : SITEFOCUS.COM

SANTÉ

- Promouvoir des déplacements actifs pour tous.

Interventions:

- Aménager une piste multimodale le long de l'axe du nouveau parc linéaire favorisant la marche, l'activité physique et le plein air.
- Varier l'expérience en diversifiant les aménagements adaptés à tous les âges tels que des espaces de jeux pour enfants, ados et adultes; en plus des différents lieux de rencontre et de détente qui jalonnent le parc.
- Réaliser des aménagements axés sur l'accessibilité universelle favorisant la circulation sécuritaire pour les personnes ayant des incapacités physiques.
- Diminuer le flux et la vitesse de la circulation véhiculaire par la réduction du nombre de voies véhiculaires et l'aménagement de rues en pavé surélevé donnant la priorité aux piétons.



1



2



3



4

1. «TRAFFIC CALMING» / SOURCE : FHWA
2. CIRCUIT CULTUREL – INDIANAPOLIS. / SOURCE : REASITE.COM
3. PARC LINÉAIRE – PHILADELPHIA. / SOURCE : UNIVERSITYCITY.ORG
4. ESPACE VERT URBAIN – SQUARE HERALD_NEW YORK. / SOURCE : KEYWORDSUGGEST.COM

CONNECTIVITÉ

► Relier des lieux et des segments importants du patrimoine laurentien.

Interventions:

- Transformer l'axe de circulation Édouard-Laurin en parc linéaire comme première phase dans la création d'un corridor vert de biodiversité connectant le boulevard Marcel-Laurin au secteur Montpellier, en passant par les institutions de Sainte-Croix, ce qui permettrait ainsi de relier les lieux emblématiques du patrimoine laurentien.
- Connecter le corridor vert avec l'ensemble du réseau de déplacements actifs de l'arrondissement et notamment dans le Vieux Saint-Laurent.
- Aménager une place publique à l'intersection avec le boulevard Décarie afin de renforcer le lien avec le pôle commercial et ses activités économiques et permettre aux commerces de tirer profit de l'animation et des activités tenues dans l'espace public.



1



2



1



2



3



4



3



4

1. MARCHÉ PUBLIC – SAINTE-FOY. / SOURCE : TREKEARTH.COM

2. MÉTRO LAURIER / SOURCE : INCONNUE

3. TERRASSES RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL / SOURCE : LUC FERRANDEZ

4. PLACE PUBLIQUE – SQUARE GREELY, NEW YORK. / SOURCE : DESIGNTRUST.BLOGSPOT.COM

DÉCOUVERTE

► Surprendre et apprendre en faisant vivre une expérience stimulante où se concilient biodiversité et urbanité.

Interventions:

- Faire vivre les résidents et visiteurs du secteur entourant le boulevard Édouard-Laurin une expérience stimulante par la découverte de la nature urbaine dans un cadre autrefois minéralisé.
- Favoriser la participation citoyenne et l'appropriation de l'espace public par le biais de projets d'agriculture urbaine et de verdissement alliant écologie et esthétique.
- Jalonner le parcours du parc linéaire avec des espaces de jeux ludiques, du mobilier et des repères urbains ainsi que des œuvres d'art qui favorisent une expérience de découverte à la fois éducative et stimulante.
- Promouvoir l'art de la rue, les murales et le marquage au sol en vue de mettre en valeur l'identité du milieu et de contribuer à sa qualité esthétique et dynamique.
- Utiliser les aménagements temporaires tels que mobilier et les conteneurs mobiles pour favoriser l'animation et la convivialité des lieux.

1. PROGRAMMATION ET REQUALIFICATION D'UNE RUE – SAN FRANCISCO. / SOURCE : BETTERMAKETSTREETSF.ORG

2. KIOSQUE – PLACE PUBLIQUE_NEW YORK. / SOURCE : COFFEEFEED.COM

3. AMÉNAGEMENT - PARC LINÉAIRE. / SOURCE : JAN GEHL

4. SALON MOBILE PANACHE/SOURCE: VILLE DE MONTRÉAL

Concept d'aménagement du corridor vert

Le corridor vert s'étendra de Marcel-Laurin jusqu'au secteur Montpellier en passant par les terrains des institutions de Sainte-Croix. Situé entre les boulevards Marcel-Laurin à l'ouest et Décarie à l'est, le boulevard Édouard-Laurin relie deux artères commerciales structurantes du territoire laurentien. En raison de son importante emprise, il offre une occasion idéale de verdissement qui bonifiera le réseau d'infrastructures vertes de l'arrondissement et constitue la première étape de création d'un corridor de déplacements actifs et de biodiversité. Ce corridor vert permettra non seulement l'accroissement des espaces verts, mais également la connectivité entre les différents pôles d'activités, notamment les pôles de transport, le pôle commercial Décarie et le pôle artistique et culturel et ses institutions.

La réalisation du corridor vert sur l'axe Édouard-Laurin comprend plusieurs défis, notamment la circulation véhiculaire et la présence d'un terminus d'autobus en lien avec la station de métro Côte-Vertu. La synthèse des propositions de la charrette d'idéation sont la base du concept d'aménagement privilégiant le piéton et les déplacements actifs. Situé aux abords de l'édicule sud du métro Côte-Vertu, la place publique Rodolphe-Rousseau forme le principal lieu de rencontre et d'activités du corridor. Ce projet représente une première étape de la mise en œuvre du Plan directeur des promenades urbaines et est aménagé à l'occasion du 375^e anniversaire de la ville de Montréal.

Le corridor vert contribuera, par sa programmation, à l'animation du pôle commercial de Décarie en mettant en valeur son identité ainsi que la spécificité et le savoir faire distinctif du quartier. Dans le but d'assurer une mise en œuvre adaptée au secteur, le concept proposé se décompose en quatre volets : l'aménagement de la place publique, la création du parc linéaire, la requalification des voies publiques et la réalisation d'une porte d'entrée à partir du boulevard Marcel-Laurin (voir plans aux pages 33 à 35).

A. Parc Linéaire

La requalification du boulevard Édouard-Laurin et l'abolition des voies véhiculaires centrales permettent de créer un parc linéaire qui agit en tant que poumon vert pour le secteur et lieu de récréation pour les familles occupant les immeubles résidentiels du quartier. Une piste multimodale traverse le parc et constitue la colonne vertébrale de connectivité au sein du corridor vert, se prolongeant du boulevard Marcel-Laurin à l'ouest, jusqu'aux terrains des institutions et le parc Caron, dans le secteur Montpellier à l'est. Cette piste offre une aire de marche et d'activité sportive et de plein air pour des personnes de tous âges et conditions physiques. Elle est jalonnée par des installations de jeux et d'activités familiales, des aires de rencontre et de repos favorisant la socialisation ainsi que des espaces pour l'expression artistique et culturelle telles que les murales et les expositions d'œuvres d'arts favorisant ainsi l'appropriation de l'espace par les résidents. Dans cette même optique, et en vue d'encourager la participation citoyenne aux efforts de verdissement, le parc comprend de nombreux espaces voués à l'agriculture urbaine. Cette activité a déjà fait ses preuves dans d'autres quartiers de l'arrondissement par le biais de projets visant à concilier art, communauté et environnement (ex.: Place Benoît et site d'Aldo).

Enfin, le verdissement de l'espace par la plantation d'une variété d'arbres et de végétaux indigènes permettra de créer un corridor de biodiversité. Ce corridor intègre des bassins de biorétention en forme de noues mettant en valeur la gestion écologique des eaux pluviales et contribuant à la qualité de l'expérience paysagère et au bien-être des résidents (voir perspective à la page 39). L'ensemble des interventions permet de faire vivre aux résidents, usagers et visiteurs du secteur une expérience variée et stimulante par la découverte de la nature urbaine dans un cadre autrefois minéralisé.

B. Place publique

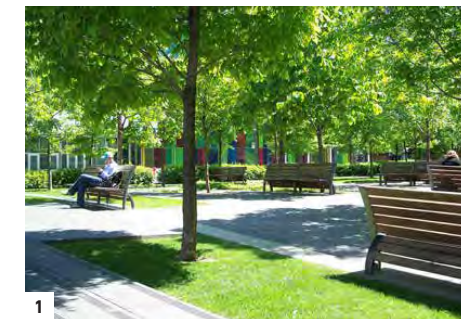
Stratégiquement situé à la sortie du métro Côte-Vertu et à la jonction des axes Édouard-Laurin et Décarie, ce lieu est tout désigné pour l'aménagement d'une place publique capable d'accueillir une diversité d'événements et d'animations à saveur locale adaptés aux différents usagers : résidents, travailleurs, étudiants et utilisateurs du transport en commun. Compte tenu de sa localisation au cœur d'un carrefour multimodal unique à Saint-Laurent, cette place offre aux passants un espace d'attente et de détente convivial et sécuritaire en assurant une transition harmonieuse entre le parc linéaire et le pôle commercial de Décarie. Elle est à la fois un lieu de rencontre et d'animation où pourront se tenir différentes activités commerciales et culturelles telles qu'un marché public, une exposition d'art, des kiosques de ventes, de la cuisine de rue ou encore des conteneurs de restauration.

La mixité des fonctions, des aménagements et des activités aux abords de la place favorisent un achalandage continu et varié, de manière à assurer une animation de jour comme de soir et en toute saison (ex.: marché de Noël en hiver). Des aménagements permanents permettent le verdissement et la plantation d'arbres afin d'améliorer la qualité paysagère et la convivialité du lieu, alors que des aménagements temporaires, tels que du mobilier flexible, des kiosques ou conteneurs mobiles, offrent la flexibilité nécessaire pour une programmation variée et une adaptabilité aux différentes activités et saisons. La requalification des rues entourant la place en espaces partagés renforce la sécurité des piétons et permet d'étendre les activités de la place et soutenir leur intégration au pôle commercial de Décarie. Agissant comme pivot entre le parc linéaire et le pôle commercial et ses activités économiques, ce lieu animé engendrera non seulement une augmentation de la valeur foncière des propriétés et commerces du secteur, mais également une revitalisation commerciale et touristique de l'axe Décarie en stimulant son dynamisme économique.

A. PARC LINÉAIRE



B. PLACE PUBLIQUE



1. AMÉNAGEMENT - PARC LINÉAIRE. / SOURCE : JAN GEHL
5. AGRICULTURE - PARC LINÉAIRE. / SOURCE : JAN GEHL

2. AMÉNAGEMENT PARC - PARC SMALE RIVERFRONT, CINCINNATI. / SOURCE : ALLEVENTS.IN
6. PARC LINÉAIRE - PARC SMALE RIVERFRONT, CINCINNATI. SOURCE : BUILDINGCINCINNATI.BLOGSPOT.CA

3. HALTE D'ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE - PARC SMALE RIVERFRONT, CINCINNATI. / SOURCE : CINCINNATIREFINED.COM
7. PROGRAMMATION PARC - MONTRÉAL. SOURCE : VILLE.MONTRAL.QC.CA

4. PARC LINÉAIRE ET BIO-RÉTENTION - BOIS-COLOMBES. SOURCE : BOIS-COLOMBES.COM
8. AGRICULTURE URBAINE - PARC GRANT, CHICAGO. SOURCE : AYE.BEE.ME

1. PLACE JEAN RIOPELLE, MONTRÉAL / SOURCE : SOCIÉTÉ AGIL
3. MARCHÉ PUBLIC - BACK BAY, BOSTON. SOURCE : MINELABEL.COM

2. CUISINE DE RUE - PORTLAND. / SOURCE : NOTEY.COM
4. PLACE PUBLIQUE - PARC BRYANT, NEW YORK. SOURCE : TOPMANHATTANPROPERTIES.COM

C. Requalification des voies publiques

Afin d'encourager les déplacements actifs, le profil du boulevard Édouard-Laurin est entièrement revu afin d'abolir les voies véhiculaires centrales et non-essentiels à la circulation. Ces voies étaient autrefois utilisées par la ligne de tramway électrique qui reliait Décarie au secteur industriel situé au nord de Côte-Vertu et ont été réaménagées pour l'automobile à la fin des années 1950, augmentant ainsi l'espace minéralisé le long de l'axe Édouard-Laurin sans pour autant améliorer la circulation. L'abolition de ces voies n'aura pas d'effet sur la circulation véhiculaire entre les axes Marcel-Laurin, Côte-Vertu et Décarie, ni sur l'accès aux immeubles résidentiels situés le long d'Édouard Laurin. De plus, les espaces de stationnement sur rue desservant ces immeubles sont réaménagés en cases obliques afin d'optimiser l'utilisation du terrain voué au stationnement.

L'aménagement de rues partagées au pourtour de la place publique, la diminution des largeurs des voies véhiculaires et le réaménagement des intersections en pavé surélevé auront pour effet réduire la circulation de transit dans le quartier tout en atténuant le flux et la vitesse des voitures en redonnant la place aux piétons.

Finalement, l'ajout d'une voie réservée et de débarcadère pour les autobus le long de l'axe Édouard Laurin et à proximité de la station de métro Côte-Vertu, permet de conserver le caractère multimodal de ce pôle de transit important et la desserte en transport en commun, vitale pour le secteur et la population montréalaise (voir coupes de rues aux pages 36 et 37).

D. Porte d'entrée Marcel-Laurin

Situé à l'extrémité ouest du corridor vert, le boulevard Marcel-Laurin abrite d'importantes entreprises génératrices d'emplois en plus d'une mixité d'immeubles résidentiels, de commerces et de services. Afin de faciliter l'accès au corridor vert pour les résidents et employés de ce secteur et, par là même, favoriser la connectivité avec l'axe Décarie, l'intersection des boulevards Marcel-Laurin et Édouard-Laurin est réaménagée par des passages piétonniers sécurisés et une signalisation adaptée.

Le prolongement du trottoir du côté sud du boulevard Édouard-Laurin permet de relier l'intersection avec la porte d'entrée au parc linéaire, celle-ci est constituée d'une placette et dotée d'un repère urbain, un élément signalétique qui marque le départ de la piste multimodale et du corridor vert. L'aménagement d'un nouveau terre-plein végétalisé et la plantation d'arbres contribueront à rehausser la qualité de la voie publique. Ces interventions assurent un accès non seulement sécuritaire mais également convivial, pratique et intuitif vers le corridor vert.

C. REQUALIFICATION DES VOIES PUBLIQUES



1. VERDISSEMENT PLATE-BANDE – WASHINGTON.
SOURCE : DEPTS.WASHINGTON.EDU
3. TRAVERSE PIÉTONNE – CALABASAS.
SOURCE : RRMDESIGN.COM



2. RUE PARTAGÉE – DENVER. / SOURCE : GHRC2017.ORG
4. RUE PARTAGÉE – ROUTE EXHIBITION_LONDRES.
SOURCE : OBJECTIFECOQUARTIER.ORG

D. PORTE D'ENTRÉE MARCEL-LAURIN



1. ART PUBLIC – WALKING MAN_MUNICH.
SOURCE : STEFAN EGGERT



2. ART PLACE PUBLIQUE – PARIS LA DÉFENSE_PARIS.
SOURCE : MAISONAPART.COM
3. ART PUBLIC – LONDRES.
SOURCE : SHOPCURIOUS.BLOGSPOT.CA



CONCEPT D'AMÉNAGEMENT DU CORRIDOR VERT

(PARTIE OUEST)





CONCEPT D'AMÉNAGEMENT DU CORRIDOR VERT

(PARTIE EST)





Aménagement de trottoir du côté sud d'Edouard-Laurin reliant l'entrée Ouest du parc linéaire à Marcel-Laurin

NOUVEAU TROTTOIR
DU CÔTÉ SUD DE L'AXE
ÉDOUARD-LAURIN



Aménagement de placette avec aires de socialisation, de repos et de jeux



Réaménagement des traverses piétonnières menant au parc linéaire à partir de Marcel-Laurin



CONCEPT D'AMÉNAGEMENT DU CORRIDOR VERT (TRONÇON OUEST)



Aménagement d'une placette dotée d'un repère urbain marquant la porte d'entrée du parc linéaire à l'ouest

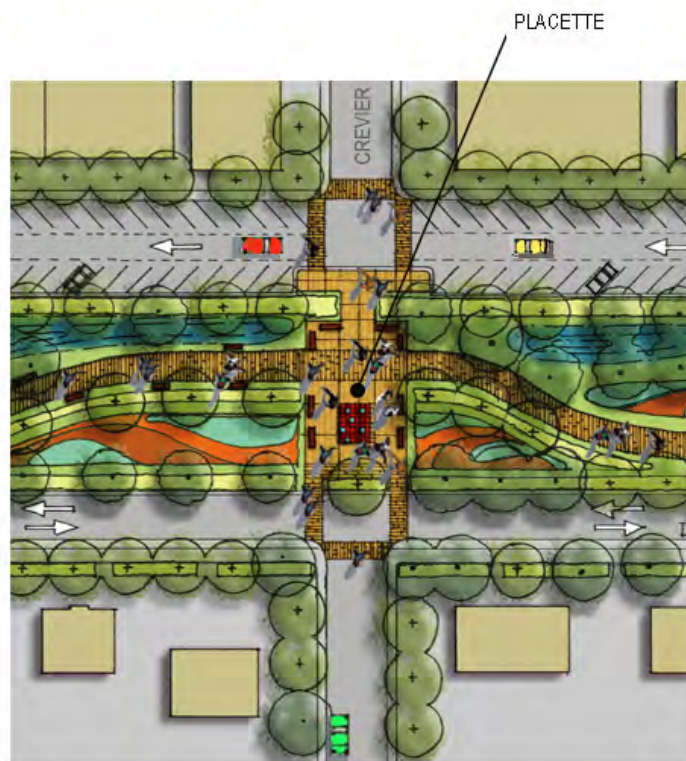


Aménagement d'une voie réservée STM/STL

VOIE RÉSERVÉE
STM/STL



Aménagement de la place publique Rodolphe-Rousseau
et des espaces partagés autour



Aménagement de placettes ponctuant le parc linéaire
et jalonnant la piste multimodale qui traverse le parc

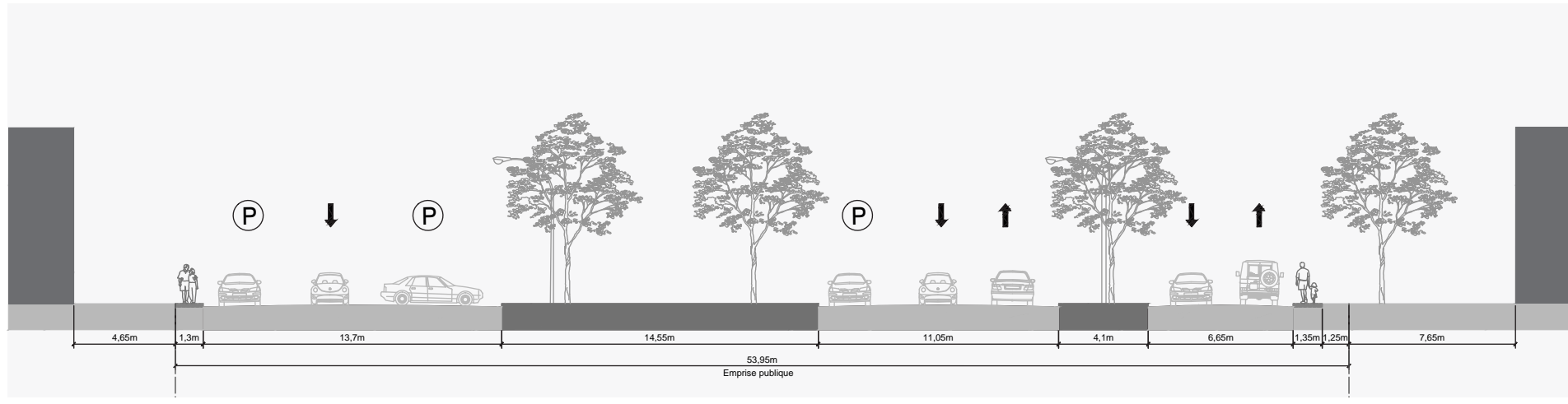
PLACETTE



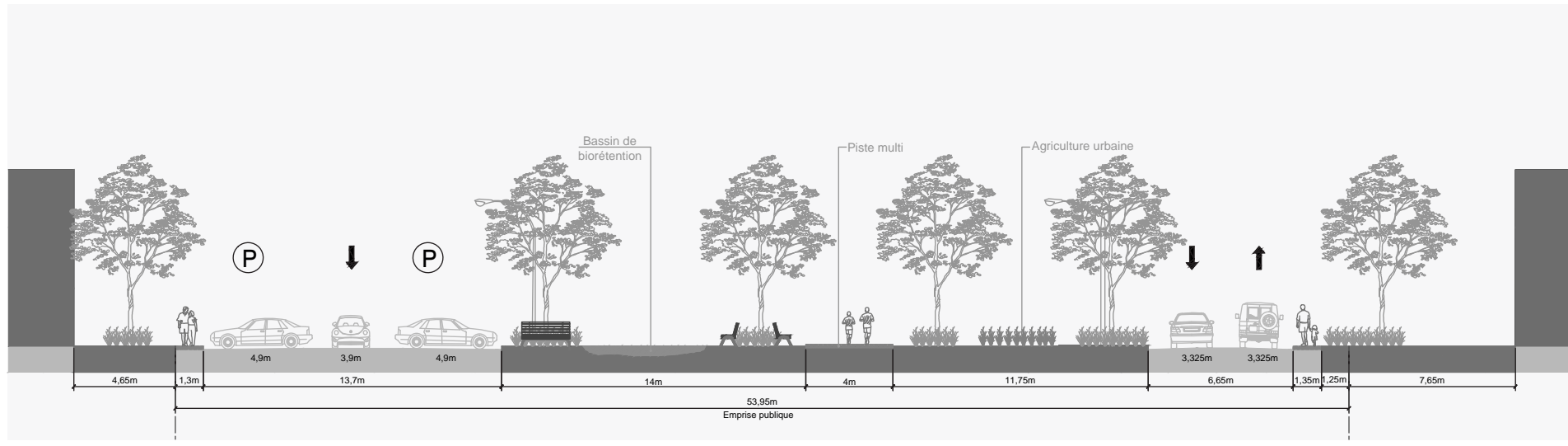
CONCEPT D'AMÉNAGEMENT DU CORRIDOR VERT (TRONÇON EST)



Aménagement du pavé surélevé reliant la place publique
au parc linéaire et à la piste multimodale

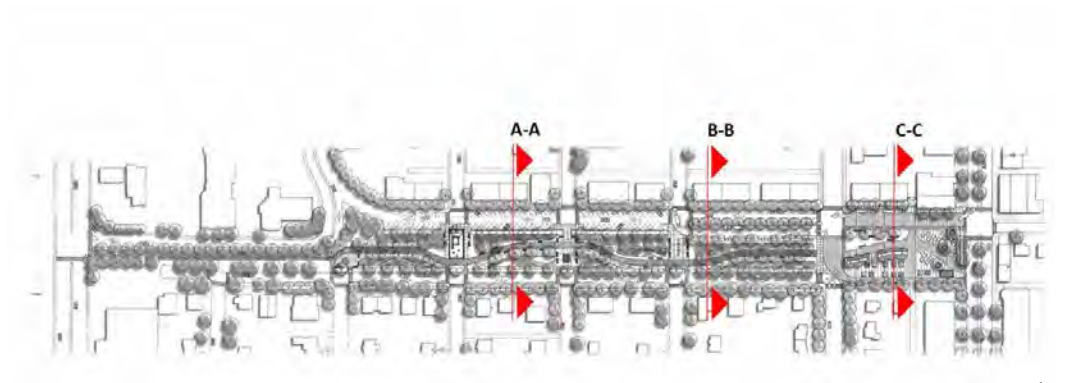


BOULEVARD EDOUARD-LAURIN
CONDITIONS EXISTANTES

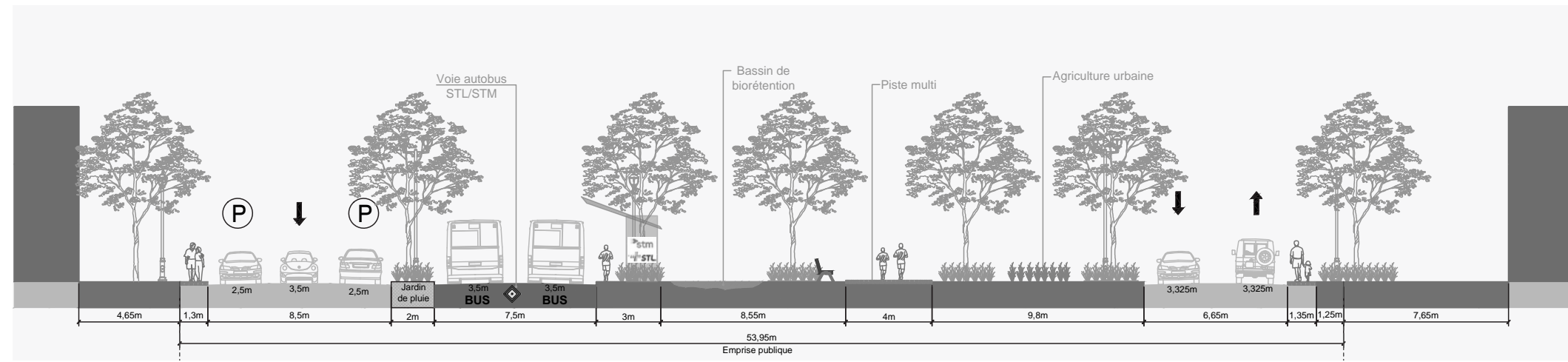


BOULEVARD EDOUARD-LAURIN
CONDITIONS PROPOSÉES : COUPE A-A'

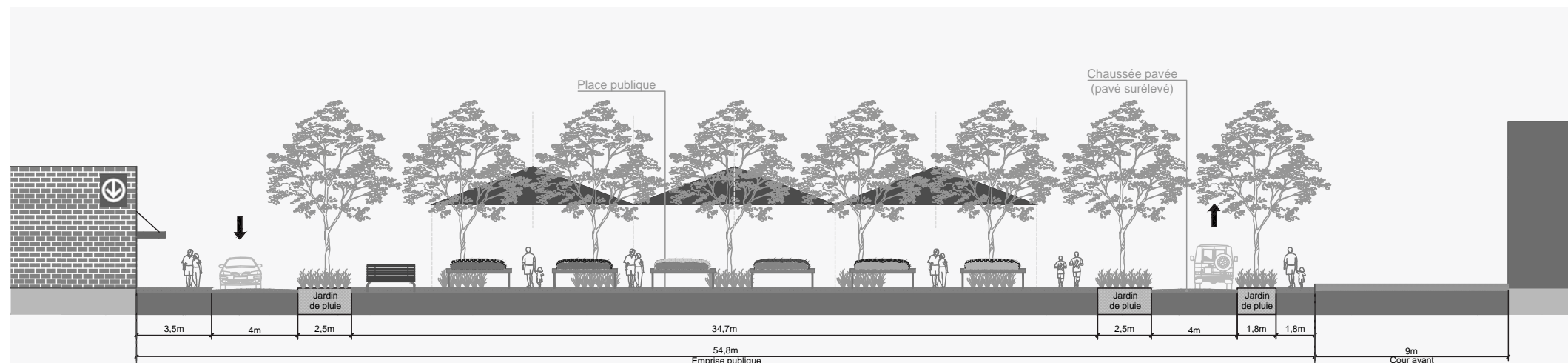




PLAN CLÉ



BOULEVARD EDOUARD-LAURIN
CONDITIONS PROPOSÉES : COUPE B-B'



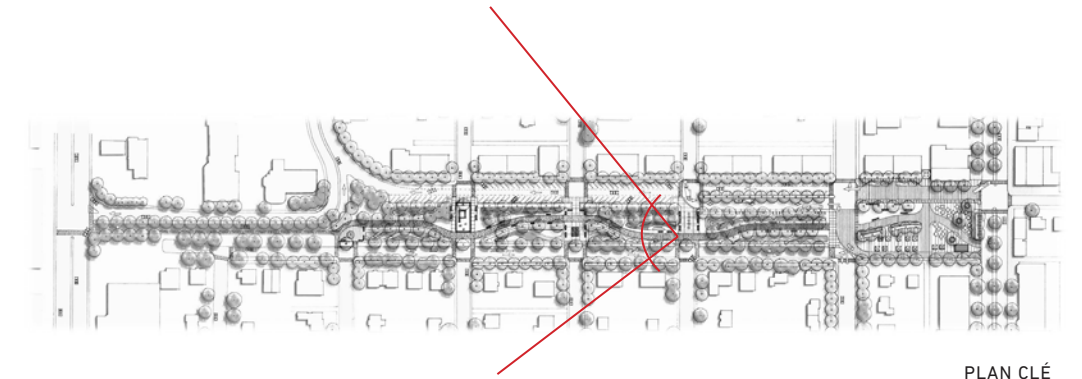
BOULEVARD EDOUARD-LAURIN
CONDITIONS PROPOSÉES : COUPE C-C'



Avant



PARC LINÉAIRE ÉDOUARD-LAURIN : CONDITIONS EXISTANTES



PLAN CLÉ

Après



PARC LINÉAIRE ÉDOUARD-LAURIN : CONDITIONS PROPOSÉES

2.3 PÔLE ARTISTIQUE ET CULTUREL

Synthèse de l'analyse

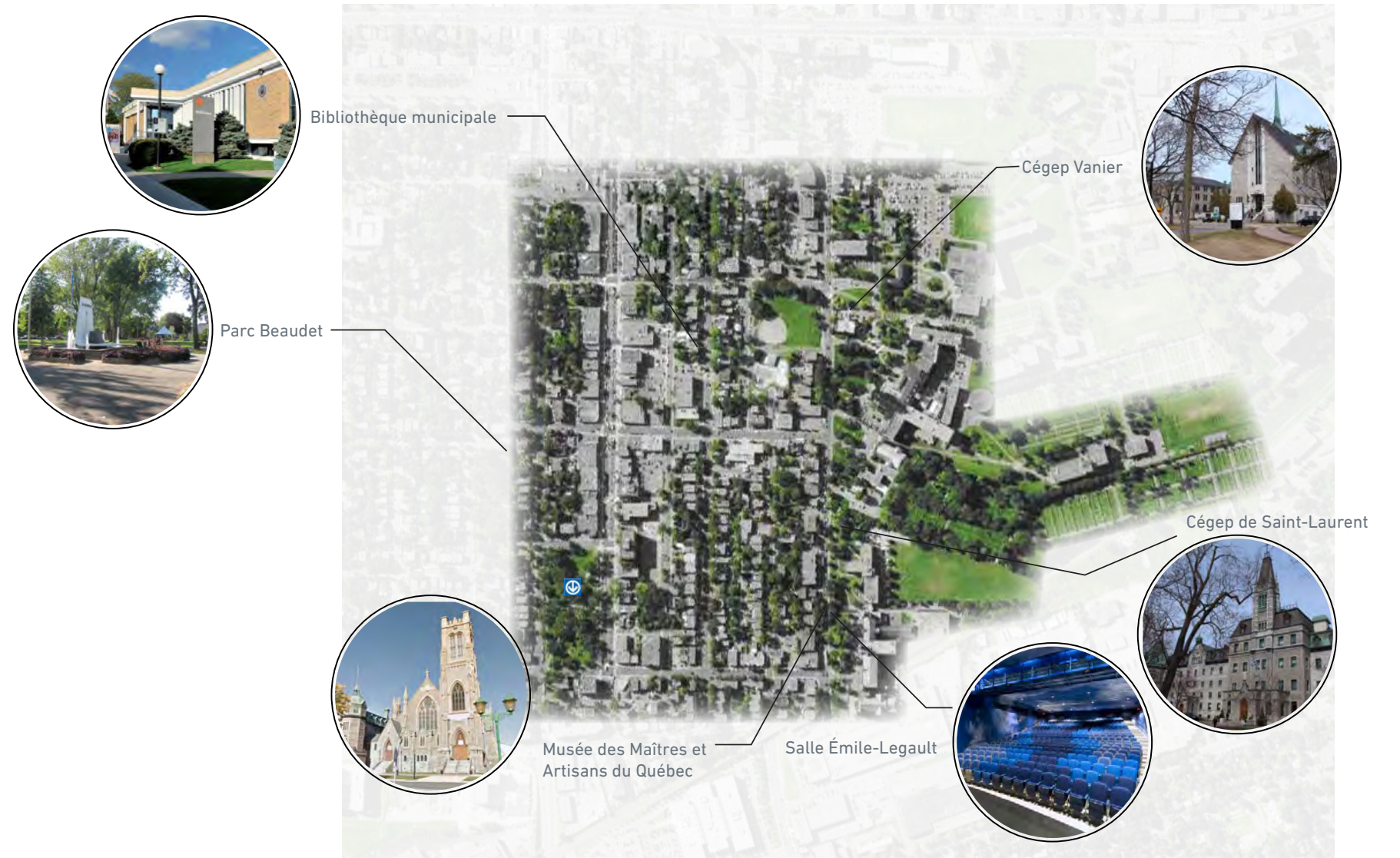
Les institutions situées en bordure de l'avenue Sainte-Croix ainsi que celles sises sur la rue de l'Église présentent un potentiel pour l'aménagement d'un pôle artistique et culturel occupant le quadrilatère formé par l'intersection de l'avenue Sainte-Croix et des rues Decelles, de l'Église et du Collège. Ce pôle, situé à l'entrée sud de l'arrondissement et des sorties des stations de métro Côte-Vertu et Du Collège, comprend l'ensemble institutionnel de Sainte-Croix, les lieux de diffusion culturelle et artistique, tels que la bibliothèque municipale, le musée, la salle Émile-Legault et le parc Beaudet ainsi que des bâtiments patrimoniaux de valeur exceptionnelle. La création du pôle et la mise en valeur de ces lieux pourraient donc servir de vitrine culturelle exposant le riche passé de Saint-Laurent et la diversité culturelle actuelle du quartier.

► Forces :

- Présence d'un ensemble institutionnel d'architecture remarquable témoignant de la place de Saint-Laurent comme haut lieu d'enseignement secondaire et collégial.
- Présence de l'église paroissiale (citée monument historique), de l'ensemble conventuel des sœurs de Sainte-Croix et des cimetières.
- Présence du Musée des maîtres et artisans du Québec dont la mission est la mise en valeur du patrimoine culturel québécois en plus d'être un lieu d'expression artistique des différentes communautés ethniques locales.
- Présence de la salle Émile-Legault, véritable lieu d'effervescence et de créativité témoignant du riche passé culturel de Saint-Laurent et constituant aujourd'hui un haut lieu de spectacles, concerts et d'événements artistiques.
- Présence de grands espaces verts en avant de l'ensemble institutionnel sur l'avenue Sainte-Croix offrant un lieu de détente, de socialisation et de divertissement. Présence également de vastes espaces verts à l'arrière des institutions représentant un trésor caché à Saint-Laurent.
- Présence de la bibliothèque et de la cour municipale sur la rue de l'Église, à distance de marche des cégeps et des milieux résidentiels.
- Présence du parc Beaudet à la sortie de la station de métro Du Collège dont l'emplacement stratégique favorise la tenue d'activités culturelles diverses.
- Présence d'un nombre de bâtiments d'intérêt patrimonial exceptionnel et des perspectives remarquables sur les bâtiments institutionnels à partir des rues de l'Église et Du Collège.
- L'avenue Sainte-Croix constitue la porte d'entrée historique à Saint-Laurent et le lien avec le Mont-Royal en passant par la Ville de Mont-Royal et l'arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce.
- Présence des stations de métro du Collège et Côte-Vertu facilitant l'accès au noyau institutionnel et forte affluence piétonne en direction des cégeps et des lieux de travail durant la semaine.

► Faiblesses :

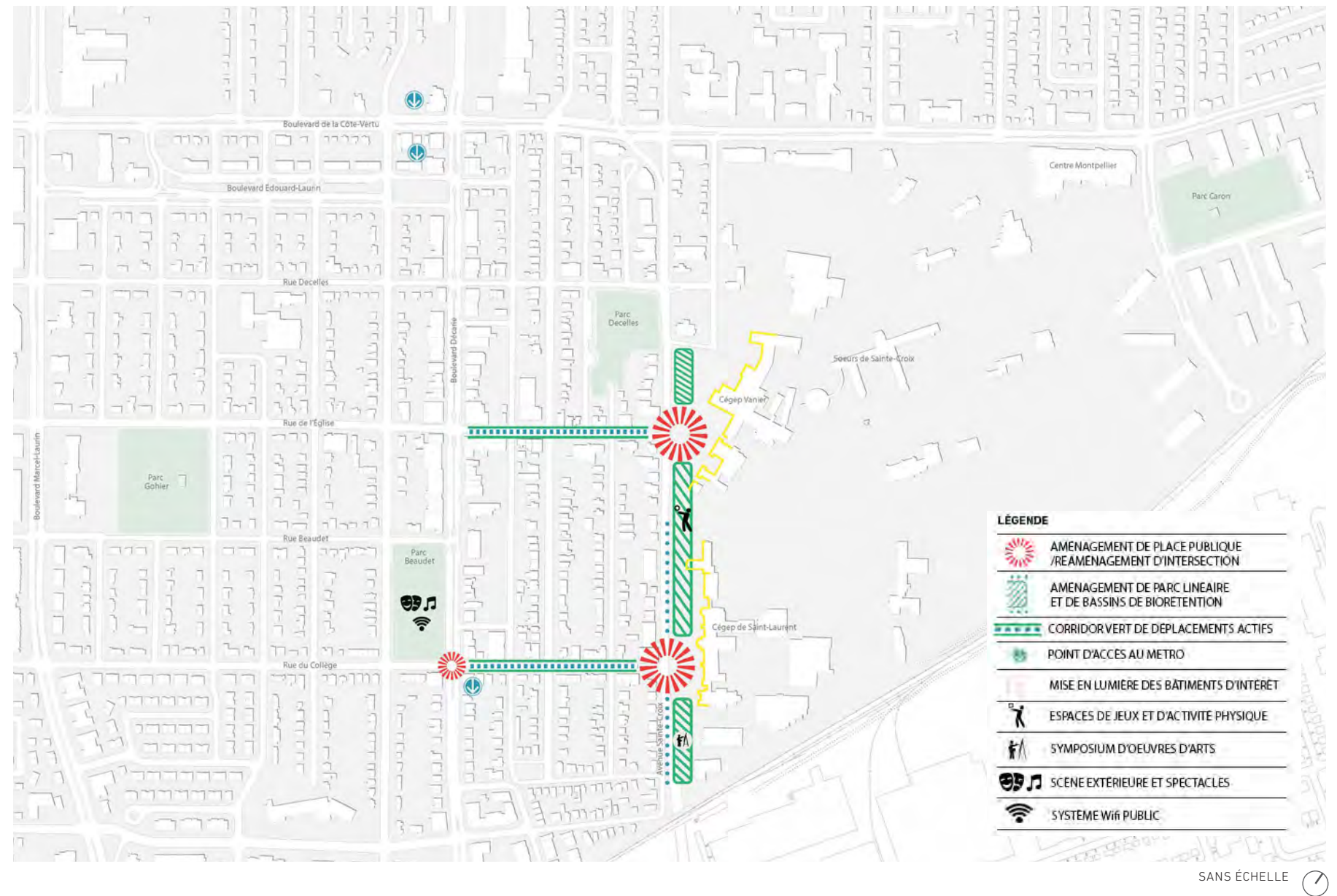
- Faibles liens entre les institutions (cégeps et ensemble conventuel) et la population locale.
- Manque de liens entre les activités culturelles et artistiques des différents lieux de diffusion.
- Entrée de ville peu marquée.
- Sous-utilisation des grands espaces entourant l'ensemble institutionnel.
- Paysage urbain peu attrayant et ne favorisant pas les déplacements actifs sur l'avenue Sainte-Croix et les rues Decelles et du Collège.
- Manque d'éclairage des espaces et des bâtiments patrimoniaux.
- Achalandage important de la circulation véhiculaire sur l'avenue Sainte-Croix aux heures de pointe compromettant la sécurité des cyclistes et des piétons.
- Étroitesse des trottoirs le long des axes de circulation menant des stations de métro aux institutions.



LOCALISATION DU PÔLE ARTISTIQUE ET CULTUREL
SOURCE: CATALYSE URBAINE (2013)

Synthèse des propositions

- ▶ Créer un parc linéaire reliant les institutions sur l'avenue Sainte-Croix. Le parc comprend une piste multimodale et est parsemé d'œuvres d'art, d'espaces d'expression artistique, d'aires de rencontre et de socialisation ainsi que des lieux pour la tenue d'activités culturelles en lien avec les institutions mettant en valeur le patrimoine historique et naturel de l'ensemble.
- ▶ Aménager, le long des parvis institutionnels et dans le parc Decelles, des espaces de jeux et d'activité sportive pour tous.
- ▶ Réaménager les espaces publics devant l'église et le cégep Saint-Laurent aux intersections de l'axe Sainte-Croix et des deux axes de l'Église et Du Collège, en y aménageant deux places publiques comprenant des surfaces d'eau et des aires de rencontre visant à mettre en valeur et à bonifier les perspectives existantes remarquables vers les institutions à partir des deux axes.
- ▶ Mettre en valeur les façades institutionnelles par un éclairage artistique approprié.
- ▶ Revoir l'aménagement du parc Beaudet afin d'y installer un symposium d'œuvres d'art, une scène extérieure, une aire d'exposition hors murs du musée et tirer profit de la présence du réseau de fibre optique municipal pour fournir un système wifi afin d'encourager les étudiants à s'approprier le parc et les espaces publics le long des emprises de rue.
- ▶ Requalifier l'emprise de l'avenue Sainte-Croix, des rues Decelles, de l'Église et du Collège en faveur des déplacements actifs et du verdissement.
- ▶ Marquer le pôle artistique et culturel grâce à une signalisation non traditionnelle, du mobilier urbain distinctif et un marquage au sol qui annonce la présence des lieux d'intérêt et qui relie les lieux culturels et artistiques aux activités commerciales et aux sorties de métro sur l'axe Décarie.
- ▶ Jalonner le parcours piéton le long des axes du pôle culturel par des œuvres d'arts et des murales afin de mettre en valeur les lieux d'intérêt et de promouvoir les jeunes artistes laurentiens et montréalais.
- ▶ Encourager le verdissement des espaces minéralisés sur la propriété privée, tels que les stationnements et les voies véhiculaires non essentielles, notamment sur le terrain des institutions.
- ▶ Encourager l'appropriation des espaces par les résidents et étudiants par le biais de projets d'agriculture urbaine et de verdissement.
- ▶ Favoriser la biodiversité et la plantation d'arbres indigènes et éviter la monoculture.



CARTE SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS
SOURCE : CHARETTE D'IDÉATION. RAPPORT SYNTHÈSE, ARRONDISSEMENT SAINT-LAURENT (JUIN 2013)

Programmation et propositions d'intervention

CONVIVIALITÉ

- **Redonner la place aux piétons et multiplier le verdissement dans les milieux fortement minéralisés.**

Interventions

- Condamner les voies de circulation non essentielles et transformer l'espace du parvis des institutions en un parc linéaire.
- Aménager des espaces pour la marche le long du nouveau parc linéaire.
- Éliminer les barrières entre les institutions et assurer la continuité des espaces en faveur du piéton.
- Créer deux places publiques aux intersections des rues de l'Église et du Collège avec l'avenue Sainte-Croix, mettant en valeur les façades institutionnelles et bonifiant les perspectives existantes.
- Réaménager les emprises publiques des rues du pôle artistique et culturel (Decelles, Église, Collège, Sainte-Croix) afin de créer un milieu favorable à la marche et rehausser la qualité paysagère par la plantation d'arbres et l'accroissement du couvert végétal.
- Encourager le verdissement des stationnements extérieurs sur les terrains privés notamment ceux des institutions.

INFRASTRUCTURES VERTES

- **Augmenter la biodiversité et tirer profit des services que la nature peut nous rendre.**

Interventions

- Favoriser la plantation d'espèces végétales variées et indigènes et créer des corridors de biodiversité reliant les rues avec les espaces du pôle institutionnel.
- Optimiser l'utilisation des espaces extérieurs de l'ensemble institutionnel en y aménageant des aires vouées à l'agriculture urbaine impliquant à la fois étudiants et résidents du secteur.
- Tirer profit des espaces verts et de la présence d'arbres matures sur le parvis institutionnel en augmentant la qualité paysagère de l'ensemble et en y aménageant des aires d'activités diversifiées.

SANTÉ

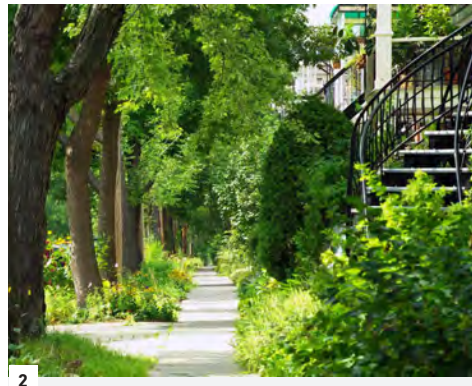
- **Promouvoir des déplacements actifs pour tous.**

Interventions:

- Aménager une piste multimodale et un parcours de type «Trekfit» le long de l'axe du parc linéaire qui relie les institutions de manière à favoriser l'activité physique et le plein air.
- Varier l'expérience en diversifiant les aménagements afin de répondre aux différents besoins de la population et des utilisateurs du site. Ces aménagements devraient inclure des équipements sportifs pour jeunes, des espaces de jeux et d'activités adaptés aux familles ainsi qu'aux adultes et personnes âgées.
- Intégrer les principes de l'accessibilité universelle dans l'aménagement des espaces afin de faciliter les déplacements sécuritaires pour les personnes ayant des incapacités physiques.



1



2



1



2



1



2



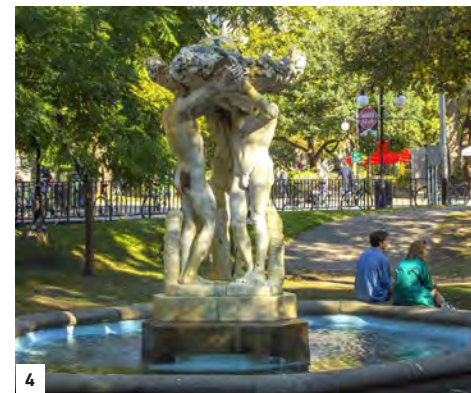
3



4



3



4



3



4

1. REQUALIFICATION DU PARC DE LA CITÉ INTERNATIONALE, PARIS / SOURCE : LE MONITEUR
 2. GUERILLA GARDENING, RUE DES ÉCORES, MONTRÉAL / SOURCE : LES BEAUTÉS DE MONTRÉAL
 3. VERDISSEMENT DU STATIONNEMENT JEANNE-MANCE, MONTRÉAL / SOURCE : RACHEL DEL FANTE24H
 4. PROJET PLACE DES CANOTIERS, QUÉBEC / SOURCE : DAOUST LESTAGE ET ABCP

1. CORRIDOR DE BIODIVERSITÉ, TERRE-PLEIN, PARIS / SOURCE: MISSION ÉCONOMIE DE LA BIODIVERSITÉ
 2. VERDISSEMENT DE LA RUE DES ÉCORES / SOURCE : BEAUTÉS DE MONTRÉAL
 3. MON JARDIN SUR LE CAMPUS, AGRICULTURE URBAINE, CAMPUS D'OUTREMONT
 4. ART PUBLIC : FONTAINE DES TROIS NUS AU CAMPUS MCGILL, MONTRÉAL / SOURCE : LEDEVOIR.COM

1. PARCOURS SPORTIF, CAMPUS UNIVERSITÉ D'ODENSE, DANEMARK / SOURCE : LE PAMPHLET 2015.
 2. BEACH VOLLEY SUR LE PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE, PARIS / SOURCE : PAULTOWNEND.COM
 3. PING PONG AU BRYANT PARK, NEW YORK / SOURCE : BLOG.BRYANTPARK.ORG
 4. TAI CHI DANS AU SQUARE WASHINGTON PARK, SAN FRANCISCO / SOURCE : STANFORD.EDU

CONNECTIVITÉ

► Relier des lieux et des segments importants du patrimoine laurentien.

Interventions:

- Relier les lieux d'intérêt du secteur par un parcours qui se distingue autant par le traitement inusité au sol et son mobilier urbain attrayant, que par un éclairage artistique et une signalisation originale qui annoncent et mettent en valeur les lieux d'activité culturelle et artistique du secteur.
- Transformer l'axe Sainte-Croix en un espace de promenade jalonné d'œuvres d'arts et de lieux d'activité mettant en valeur le patrimoine laurentien.
- Renforcer le lien entre les composantes du pôle artistique et culturel et l'axe de Décarie et ses activités économiques, afin de tirer profit de l'animation et assurer la complémentarité entre activités culturelles et commerciales.



1



2



3



4

1. LE PARCOURS LUMIÈRE, QUARTIER DES SPECTACLES / SOURCE : JOURNAL DE MONTRÉAL
2. ÉCLAIRAGE ARTISTIQUE, RESTAURANT LE SAINT-LAURENT, FRANCE / SOURCE : SORTIR À MÂCON
3. MURALE PRÈS DU PARC BEAUDET À SAINT-LAURENT, MONTRÉAL / SOURCE : JOURNALMETRO.COM
4. PARC MILLENIUM CHICAGO / SOURCE : TANG PHOTO

DÉCOUVERTE

► Surprendre et apprendre en faisant vivre une expérience stimulante où se concilient biodiversité et urbanité.

Interventions:

- Tirer profit de la richesse du patrimoine bâti et naturel comme écrin pour la tenue d'événements et faire vivre des expériences stimulantes permettant de découvrir la richesse du patrimoine laurentien.
- Favoriser l'appropriation de l'espace des institutions, non seulement par ceux qui le fréquentent mais également par les résidents du quartier et ce, par le biais de projets d'agriculture urbaine et de verdissement alliant l'écologie à l'esthétique.
- Consolider les activités culturelles qui ont déjà lieu dans le parc Beaudet et renforcer les liens avec les autres lieux d'activité, tels que la bibliothèque du Vieux Saint-Laurent, le musée et la salle Émile-Legault, favorisant ainsi l'effervescence culturelle et artistique du secteur.
- Promouvoir l'art de la rue, les murales et le marquage au sol en vue de mettre en valeur l'identité du pôle et de contribuer à sa qualité esthétique et dynamique.



1



2



3



4

1. EXPOSITION D'ART À SAINT-LAURENT, MONTRÉAL / SOURCE : ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT
2. ŒUVRE D'ART DANS LE PARC À PARIS / SOURCE : LEFIGARO.COM
3. JEUX D'EAU AU WASHINGTON PARK / SOURCE : OTR MATTERS
4. SPECTACLE AU PARC BEAUDET À SAINT-LAURENT, MONTRÉAL / SOURCE : ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT

Concept d'aménagement du pôle artistique et culturel

L'enjeu de créer ce pôle est celui d'offrir aux résidents du secteur, à ceux qui le fréquentent et aux piétons en transit, une expérience culturelle et paysagère enrichissante et stimulante, permettant à chacun d'y trouver son compte et de découvrir la richesse du patrimoine matériel et immatériel de Saint-Laurent. Les interventions proposées visent l'amélioration du paysage urbain des voies publiques, notamment l'axe de Sainte-Croix, mais également les axes transversaux des rues Decelles, de l'Église et Du Collège, formant un carré ponctué par les lieux de diffusion artistique et culturelle.

Le concept comprend plusieurs volets, le premier étant la création du parc linéaire le long du parvis des institutions de Sainte-Croix permettant d'aménager un parcours interactif et dynamique qui relie les activités des pôles existants tel que le musée, la salle Émile Legault, l'église et les cégeps. Les deuxième et troisième volets sont l'aménagement de places publiques aux intersections du boulevard Sainte-Croix et des rues de l'Église et du Collège. Ces places constituent des lieux conviviaux de détente, de socialisation et de rencontre tout en mettant en valeur les perspectives exceptionnelles sur les façades de l'église et du collège, deux bâtiments phares du cœur institutionnel de Saint-Laurent.

Le troisième volet consiste en la requalification des emprises publiques de Sainte-Croix, Decelles, de l'Église et du Collège. Ce volet vise à augmenter la couverture végétale le long des rues et d'offrir une plus grande place pour le piéton et les autres modes de déplacement actif, créant des axes plus sécuritaires et attrayants entre le pôle institutionnel de Sainte-Croix, l'axe de Décarie et les sorties de métro. Le dernier volet vise à consolider les activités du parc Beaudet et de renforcer les liens avec les activités du pôle Sainte-Croix. Les interventions spécifiques sont détaillées dans ce qui suit (voir plans aux pages 47 à 49).

1. Parc linéaire Sainte-Croix

La qualité de l'architecture et du paysage de l'ensemble institutionnel Sainte-Croix représente une occasion unique de mise en valeur et offre un espace d'une qualité exceptionnelle qui mériterait d'en tirer profit par la création d'un parc linéaire qui favorise la connectivité entre les différentes institutions et permet de relier les lieux d'intérêt culturel et artistique. L'aménagement d'une piste multimodale reliant les différentes propriétés agit en tant que fil conducteur permettant un accès agréable et sécuritaire tout en profitant des différentes activités qui ponctuent le parcours. Un parcours d'entraînement plein air de type «Trekfit» représente une occasion d'activité physique adaptée au campus des cégeps mais également au grand public. Sa versatilité permet de s'adapter facilement aux différents niveaux de conditionnement physique. D'autres aménagements animeront le parc linéaire tels que des espaces de jeux et d'équipements sportifs (volleyball, beach volley, tennis de table, patinoire, etc.); des aires gazonnées pour la tenue d'activités de groupe tels que le cardio plein air, le Tai chi ou le yoga ou simplement des aires de repos, de détente et de socialisation.

En plus des arbres matures qui rehaussent déjà la qualité paysagère des parvis institutionnels, les grands espaces gazonnés seront bonifiés par la plantation de végétation favorisant la biodiversité et améliorant la convivialité des espaces. Le parc linéaire intègre également des bassins de biorétention sous forme de noues ou de plans d'eau, cette intégration vise à la fois un objectif écologique par la gestion de l'eau et un objectif pédagogique en révélant sa gestion écologique et en mettant en valeur l'environnement.

Enfin, le parc linéaire comprend des aires d'exposition d'œuvres d'arts promouvant notamment l'œuvre des jeunes artisans et artistes. Le tout est mis en valeur par la présence d'un écran institutionnel d'une grande qualité architecturale et dont la présence est bonifiée par une mise en lumière écologique et adaptée.

2. Place de l'Église

La raison d'être de cet espace remonte au plan Gohier inspiré du mouvement «City beautiful» et visant à créer une trame de rues offrant des perspectives monumentales sur l'Église et le Collège. La perspective sur la façade de l'Église était accentuée jadis par un alignement d'arbres (voir page 6). Depuis la réalisation de ce plan et avec l'apparition de l'automobile, l'élargissement de rues et la disparition d'arbres ont réduit de façon significative la qualité du paysage urbain aux intersections. La création de la place de l'Église vise à mettre en valeur le parvis de l'Église et à redonner la place au piéton. Aménagée en partie sur la propriété de l'Église et l'emprise publique, la place se prolongera à l'intersection sous forme d'un pavé surélevé, signalant aux véhicules la priorité donnée aux piétons (voir plans à la page 47).

L'aménagement de la place est de forme circulaire pour mieux s'intégrer à l'orientation du bâtiment de l'Église et son rapport avec l'axe de Sainte-Croix, une orientation qui doit son origine au cadastre datant de la fondation du noyau paroissial au début des années 1700. Cette forme dynamique permet également à son centre de s'aligner avec l'axe de la rue et de l'entrée principale de l'Église. La statue du Saint-Sacrement occupe une place stratégique au point de rencontre des deux axes. Le centre de la place est occupé par un plan d'eau se transformant en patinoire l'hiver, facilitant le rassemblement des personnes et créant un lieu convivial de rencontre et de socialisation devant le parvis de l'Église. Le stationnement extérieur est réduit au minimum et aménagé en pavé prolongeant la place jusqu'à l'entrée de l'Église.

Un réseau de liens piétons et de trottoirs permet de relier la place aux points d'accès au transport en commun et aux entrées principales des bâtiments. Il permet également de relier l'ensemble avec la piste multimodale parcourant le parc linéaire. L'alignement d'arbres matures existants est conservé et bonifié par de nouveaux alignements visant à recréer l'encadrement visuel de la façade de l'Église tel qu'il a été à l'origine. L'espace adjacent à la place sera aménagé par du mobilier urbain

1. PARC LINÉAIRE SAINTE-CROIX



1



2



3



4



5



6



7

2. PLACE DE L'ÉGLISE



1



2



3



4

1. PISTE MULTIFONCTIONNELLE / SOURCE : TARRINGTONHUNTER.COM
2. AMÉNAGEMENTS DU SOUTH BOSTON MARITIME PARK / SOURCE : ED WONSEK
3. BALANÇOIRES URBAINES AU RIVERFRONT PARK, CINCINNATI / SOURCE : CINCINNATIUSA.COM
4. PARCOURS SPORTIF À L'UNIVERSITÉ D'ODENSE, DANEMARK / SOURCE : ASHLEY BINGHAM

5. AMÉNAGEMENT SENTIER / SOURCE : MIKYOUNG KIM DESIGN
6. ACTIVITÉ PHYSIQUE AU PARC BALDWIN, MONTRÉAL / SOURCE : PLATEAU.PAMPLEMOUSSE.CA
7. PATINAGE AU CANAL PARK, WASHINGTON / SOURCE : WORLDLANDSCAPEARCHITECTURE.COM

1. PARVIS DE LA PLACE DE LA LIBÉRATION, DIJON / SOURCE : WILMOTTE.COM
2. JEUX D'EAU DU SQUARE CENTENARY, PARRAMATTA / SOURCE : BRETT BOARDMAN
3. PLACE PUBLIQUE BATAVIA ILLINOIS / SOURCE : S3 MEDIA
4. INSTALLATIONS AU PARC BRILON, ALLEMAGNE / SOURCE : PLANERGRUPPE OBERHAUSEN

(ex.: bancs, chaises longues, pergolas végétalisées) offrant au piéton un espace de détente et de repos. La distribution des éléments dans l'espace vise à intégrer les monuments commémoratifs historiques qui s'y retrouvent et à renforcer l'équilibre radial de l'ensemble (voir plans à la page 47).

3. Place du Collège

L'aménagement de la place du Collège vise à mettre en lumière les façades de l'ancien Collège Saint-Laurent, de l'église transformée en Musée des maîtres et artisans du Québec et de la salle Émile Legault. La création d'un parvis reliant cet ensemble artistique et culturel avec l'intersection des axes Sainte-Croix et du Collège renforce la perspective déjà existante et tire profit de cet espace stratégique situé à l'entrée sud de l'arrondissement mettant en valeur la porte d'entrée historique au Village de Saint-Laurent. Ce lieu se situe sur le parcours des étudiants qui se déplacent quotidiennement de la sortie du métro du Collège en direction du Cégep Saint-Laurent. Le lieu est également fréquenté par les visiteurs du musée, entre autres les élèves des différentes écoles primaires et secondaires ainsi que par les adeptes des événements artistiques et des spectacles présentés à la salle Émile-Legault.

Le concept prend sa source à l'intersection en pavé surélevé conduisant ainsi le piéton vers les entrées des différents bâtiments par le biais d'un réseau de trottoirs et de liens piétons reprenant le tracé des liens piétons d'origine (voir plans à la page 48). Les voies véhiculaires et stationnements sont réduits au minimum et transformés en espaces partagés pavés permettant une circulation véhiculaire contrôlée et redonnant la place au piéton comme l'a été le parvis dans le passé. La plantation d'arbres et de végétation vise à évoquer le caractère champêtre d'origine tout en accommodant des espaces pour la rencontre, la socialisation et les activités diverses. Les espaces verts entourant la place sont parsemés de bancs confortables invitant à la socialisation. Les aires plantées d'arbres permettent d'installer un mobilier adapté au repos et à la détente, tels que les balançoires urbaines et les hamacs.

3. PLACE DU COLLÈGE



1. PROGRAMMATION, PARC CLEVELAND / SOURCE : CLUEINTOCLEVELAND.COM
2. BEACH VOLLEYBALL AU PARC JEANNE-MANCE, MONTRÉAL / SOURCE : LEDEVOIR.COM



3. HAMACS AU PARC DU BOISÉ BRILLON, ALLEMAGNE / SOURCE : PLANERGRUPPE.

Au centre de la place, un plan intégrant des jeux d'eau sert de lieu de rencontre et de rassemblement (voir plans à la page 49). Une aire multifonctionnelle dédiée aux jeux pour jeunes (beach volley, tennis de table, patinoire, etc.) est aménagée à proximité de la voie d'entrée au Cégep. Elle est reliée à la piste multimodale et le parcours «Trekfit» qui traversent la longueur du parc linéaire Sainte-Croix. Finalement, un troisième lieu de rassemblement est aménagé devant le musée afin de permettre la tenue d'activités extérieures et d'événements artistiques et culturels en lien avec le musée et la salle Émile Legault (ex.: foire culturelle, expositions, encans, marché de Noël, etc.).

4. Requalification des voies publiques

Le réaménagement des voies de circulation formant le pôle artistique et culturel (Sainte-Croix, Decelles, de l'Église et du Collège) s'inscrit dans la continuité des interventions visant à redonner la place au piéton et à créer une identité propre au pôle. En reliant les lieux d'intérêt et de diffusion culturelle par des aménagements distinctifs attrayants nous en facilitons l'accès pour les visiteurs et passants. Il s'agit non seulement d'encourager les déplacements actifs mais d'attirer les passants à y rester au lieu d'y transiter. La réduction de certaines voies de circulation permet de consacrer plus d'espace pour les trottoirs et les voies cyclables. La plantation d'arbres et l'augmentation de la couverture verte permettront de créer une ambiance plus conviviale et propice à la marche (voir coupes de rues aux pages 51 à 53).

Ces améliorations pourraient ouvrir la porte à des projets de piétonisation ou de rues partagées notamment sur les axes fréquentés par les étudiants tels que les rues Decelles et du Collège. Cependant, de tels projets nécessitent des études plus approfondies et une concertation avec les partenaires publics (STM, ville de Montréal) et privés (Cégeps, résidents du secteur, etc).

4. REQUALIFICATION DES VOIES PUBLIQUES



1. MARQUAGE DE RUE, ROCHESTER / SOURCE : CITYOFROCHESTER.GOV
2. VERDISSEMENT TROTTOIR, RUE DES ÉCOTES, MONTRÉAL / SOURCE : ESCALESURBAINES.COM
3. ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR DU QUARTIER DES SPECTACLES, MONTRÉAL / SOURCE : LAPRESSE.CA
4. AMÉNAGEMENT AU ONE CITY PLAZ, GREENVILLE / SOURCE : CIVITAS INC



5. Parc Beaudet

Le parc Beaudet est déjà un lieu de rencontre où se tient une diversité d'activités (fêtes de quartier et d'arrondissement, érablière urbaine, patinoire, féerie d'hiver, piano public, etc.). Il sert également d'espace de détente et de socialisation pour les résidents et passants. De plus, sa situation stratégique à la sortie de la station de métro du Collège et sur l'axe Décarie en fait un maillon indispensable pour assurer le dynamisme de l'ensemble du pôle artistique et culturel.

L'aménagement d'une scène extérieure (fixe ou mobile) constitue un atout pour accueillir les nombreux spectacles d'artistes en complément à la programmation qui a déjà lieu à la salle Émile-Legault. L'organisation d'un symposium extérieur d'œuvres d'arts ou de photos pourrait également promouvoir les activités du musée. L'installation d'un réseau Wifi et des aménagements temporaires, tels que des tables et chaises, des jeux de société, du mobilier loufoque (balançoires et chaises longues), encourageraient les passants, notamment les étudiants des cégeps, à y rester en s'appropriant l'espace et profitant d'un lieu convivial à proximité des commerces et des points d'accès au transport en commun.

5. PARC BEAUDET

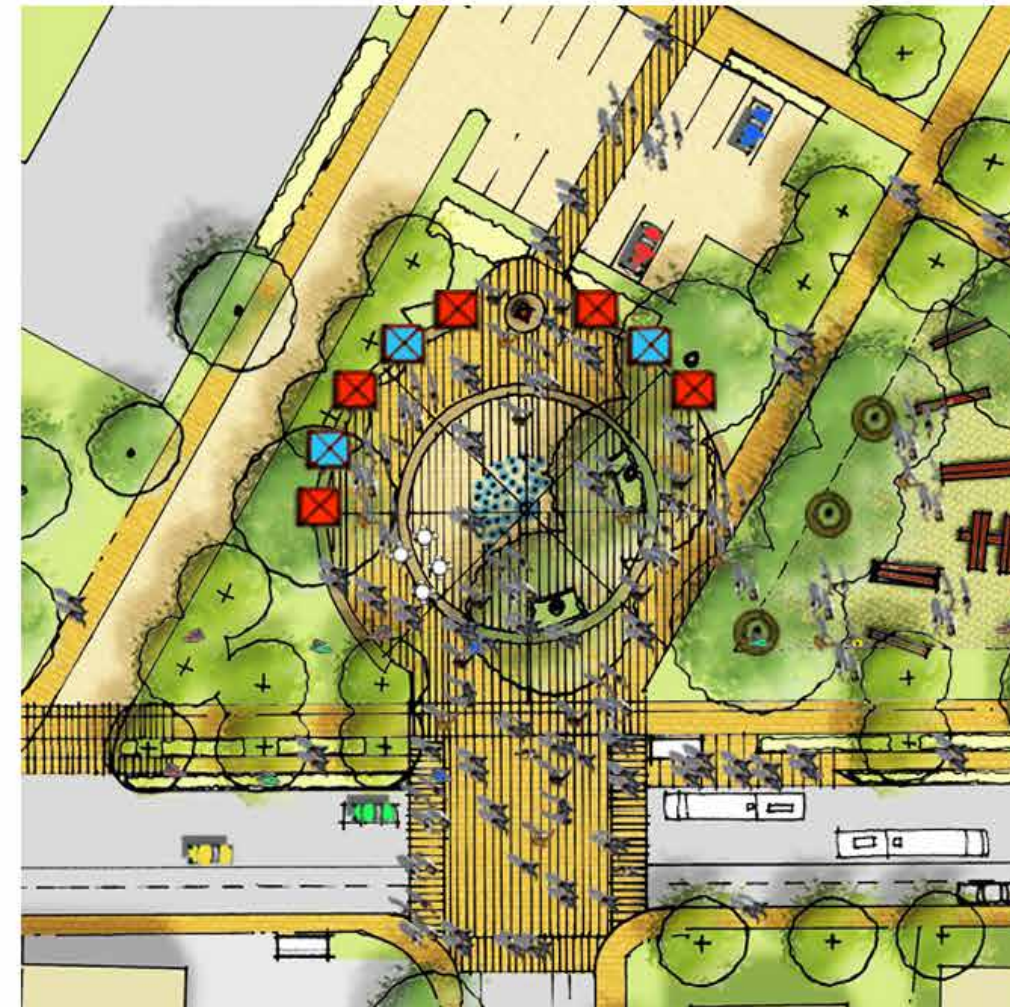


1. CHARGEUR SOLAIRE AU BRYANT PARK, NEW YORK / SOURCE : BRYANTPARK.ORG

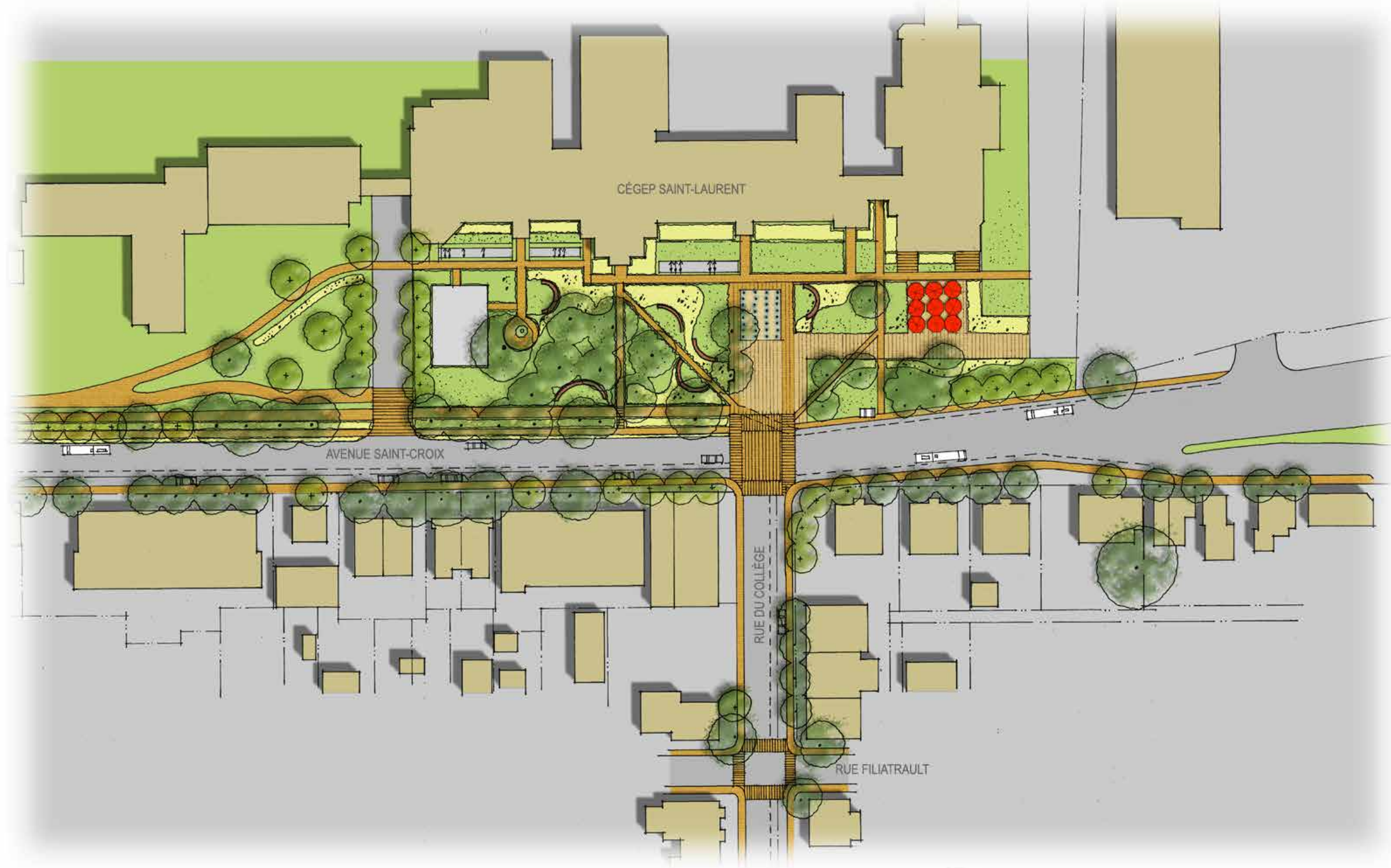
2. THÉÂTRE EXTÉRIEUR AU REGENT PARK, LONDRES / SOURCE : LANDSCAPEARCHITECTS.COM
3. BANC PELOUSE / SOURCE : BUZZLY.FR



CONCEPT D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ÉGLISE

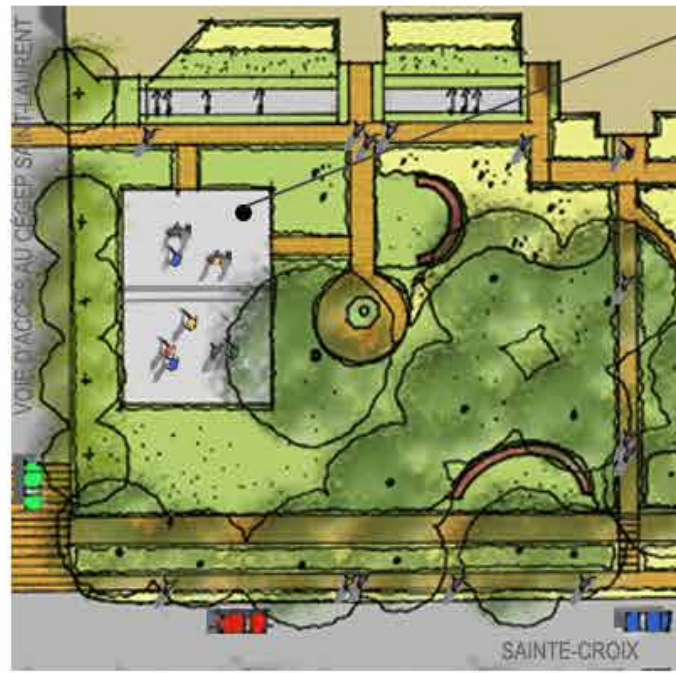


Aménagement de la place De l'Église et des espaces partagés autour



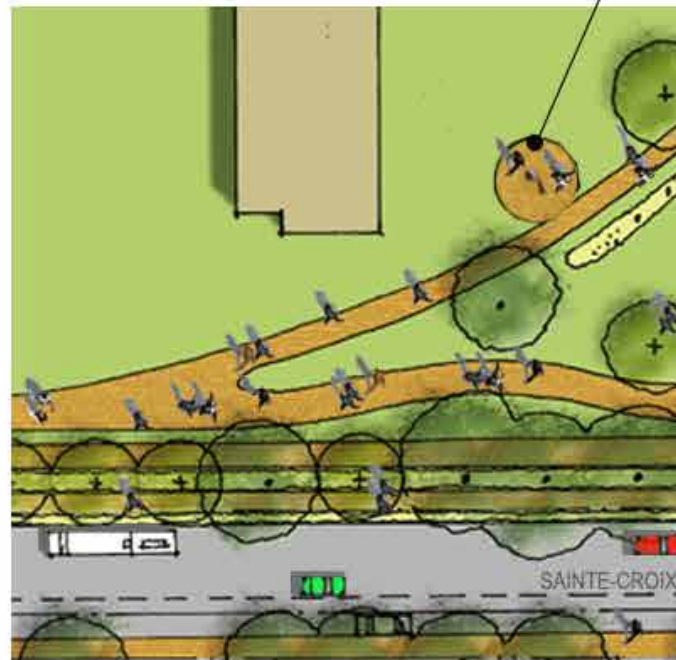
CONCEPT D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU COLLÈGE





TERRAIN DE JEUX
MULTIFONCTIONNEL

Aménagement d'un terrain de jeux multifonctionnel



PARCOURS D'ENTRAÎNEMENT
PLEIN-AIR

Aménagement d'une piste multimodale et d'un parcours
d'entraînement plein-air



CONCEPT D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU COLLÈGE



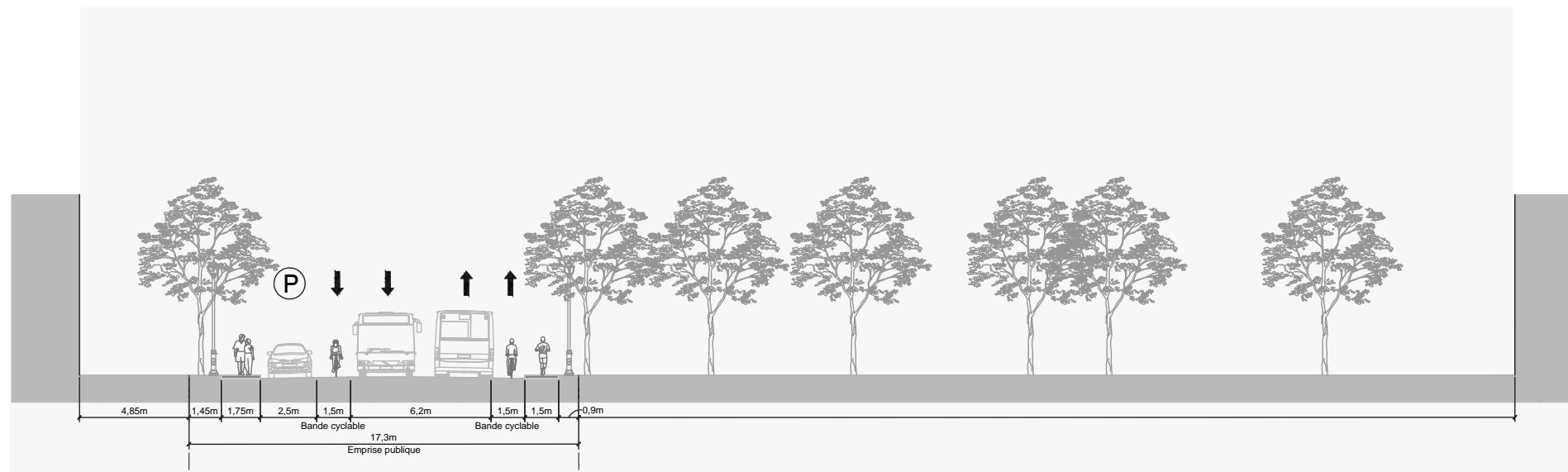
Réaménagement du parvis du Musée des Maîtres
et artisans du Québec et des espaces autour.



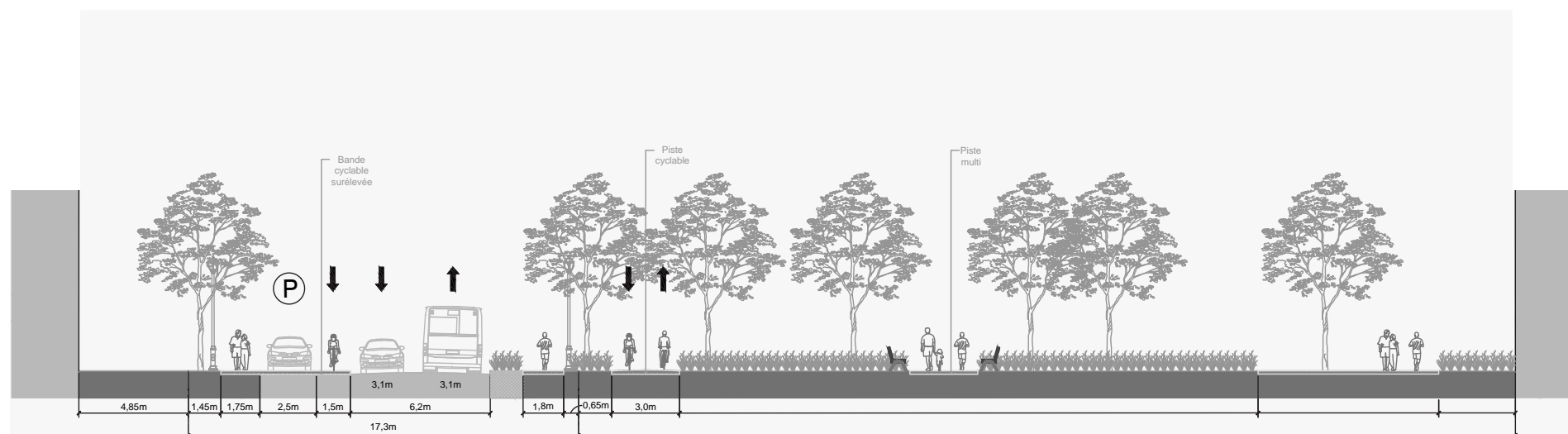
Aménagement de la place Du Collège et de
l'intersection Sainte-Croix/Du Collège



PLAN CLÉ

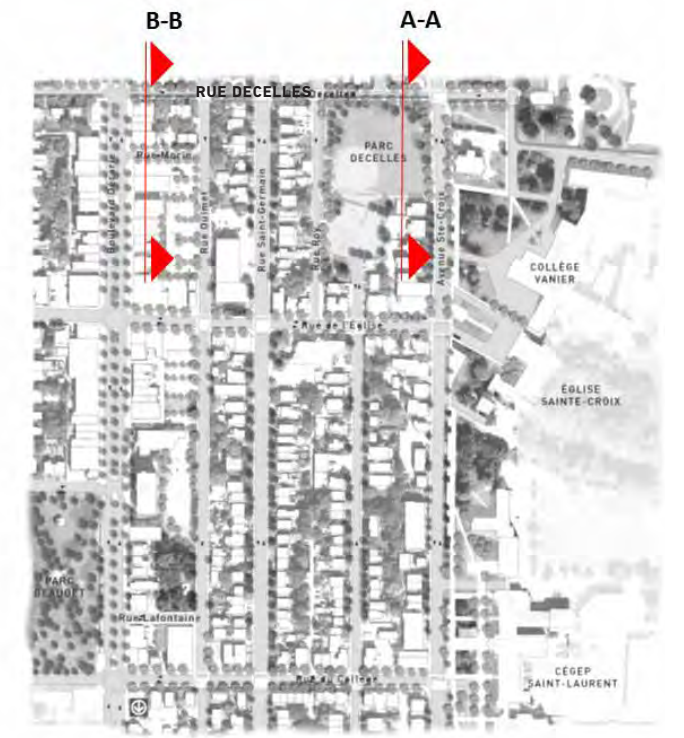


AVENUE SAINTE-CROIX
CONDITIONS EXISTANTES

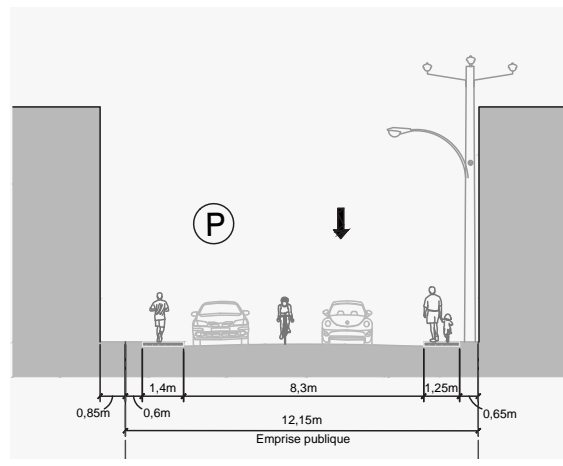


AVENUE SAINTE-CROIX
CONDITIONS PROPOSÉES : COUPE A-A'

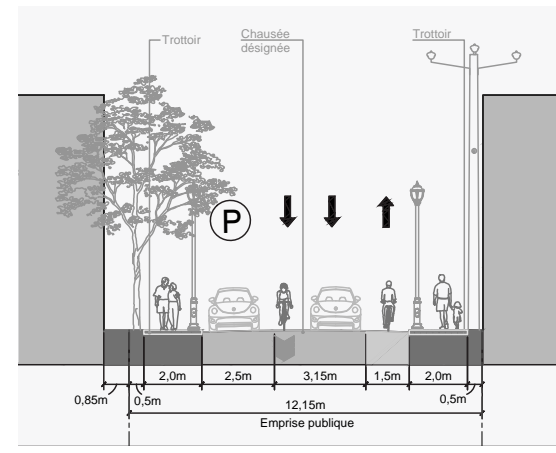




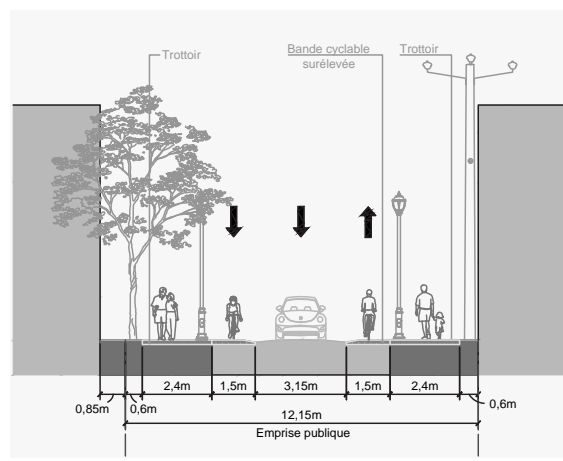
PLAN CLÉ



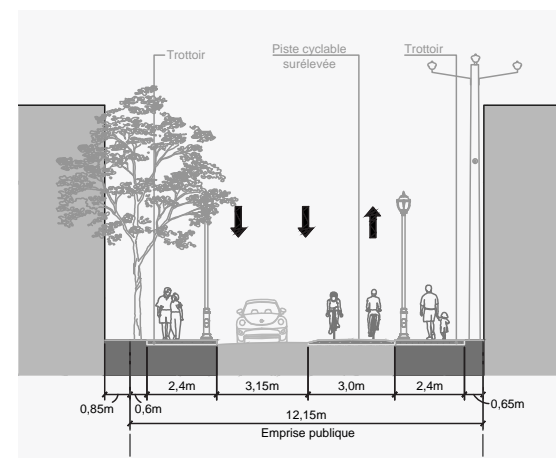
RUE DECELLES
CONDITIONS EXISTANTES



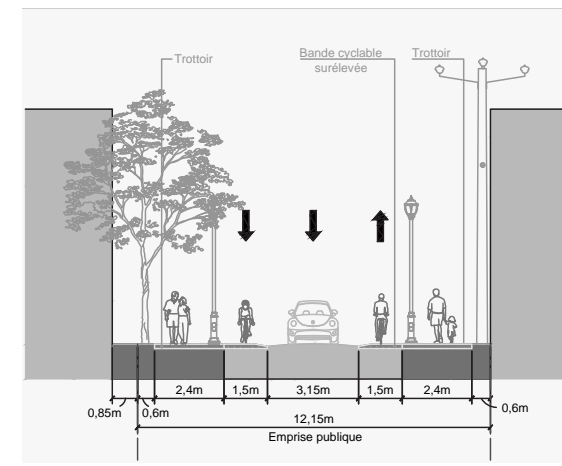
RUE DECELLES
CONDITIONS PROPOSÉES: COUPE B-B
(APPROCHE DÉCARIÉ)



RUE DECELLES
CONDITIONS PROPOSÉES : COUPE A-A

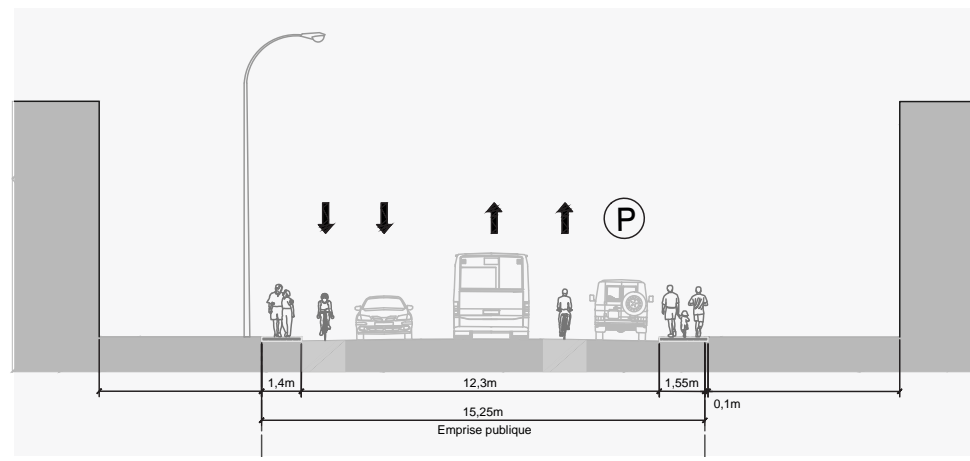


RUE DECELLES
CONDITIONS PROPOSÉES : COUPE A-A
(OPTION PISTE BI-DIRECTIONNELLE SURÉLEVÉE)

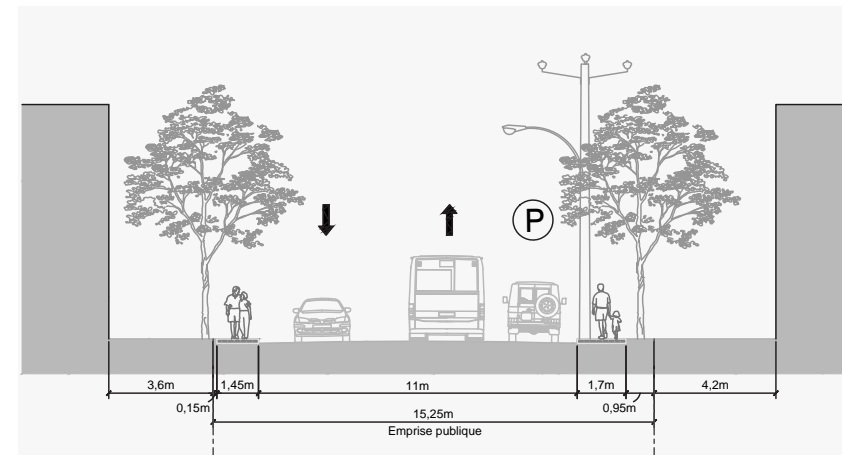


RUE DECELLES
CONDITIONS PROPOSÉES : COUPE A-A
(OPTION RUE PARTAGÉE)

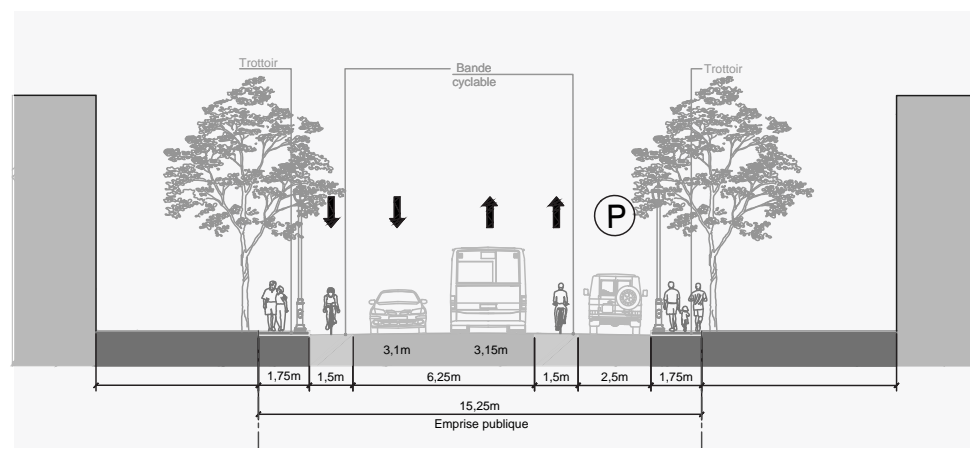




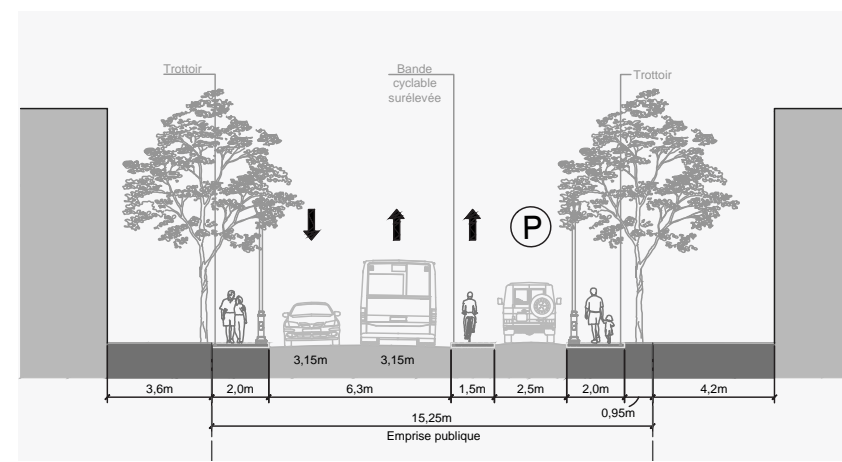
RUE DE L'ÉGLISE
CONDITIONS EXISTANTES



RUE DU COLLÈGE
CONDITIONS EXISTANTES



RUE DE L'ÉGLISE
CONDITIONS PROPOSÉES : COUPE A-A



RUE DU COLLÈGE
CONDITIONS PROPOSÉES : COUPE A-A



PLAN CLÉ



Avant



PLACE DE L'ÉGLISE : CONDITIONS EXISTANTES



PLAN CLÉ

Après

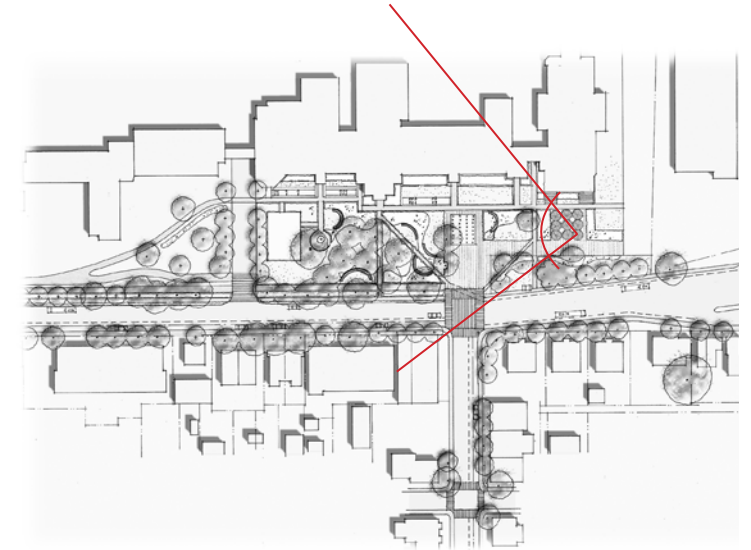


PLACE DE L'ÉGLISE : CONDITIONS PROPOSÉES

Avant



PLACE DU COLLÈGE : CONDITIONS EXISTANTES



PLAN CLÉ

Après



PLACE DU COLLÈGE : CONDITIONS PROPOSÉES



3

Mise en oeuvre

Le chapitre 3 présente la mise en œuvre du Plan directeur des promenades urbaines de Saint-Laurent. Les priorités sont présentées en terme d'intentions d'aménagement pour les trois pôles d'intérêt spécifiques : le pôle commercial, le corridor vert et le pôle artistique et culturel.

La stratégie de mise en œuvre y est expliquée, en commençant par l'identification et la priorisation des interventions jusqu'à la mesure de la performance et du suivi.

3.1 PRIORITÉS

Le Plan directeur des promenades urbaines de Saint-Laurent propose des intentions d'aménagement pour trois pôles d'intérêt spécifiques : le pôle commercial, le corridor vert ainsi que le pôle artistique et culturel. Comme le montre le schéma organisationnel et plan d'ensemble (voir page 13), les trois pôles se chevauchent et se complètent de façon à réaliser une vision intégrée permettant de relier les lieux d'intérêt du Vieux Saint-Laurent par des parcours piétonniers mettant en valeur les lieux d'identité et de patrimoine laurentiens.

La réalisation de la place publique Rodolphe-Rousseau représente la première étape de la mise en oeuvre du Plan directeur. Située au cœur du secteur visé par le Plan, à l'intersection des trois pôles d'intérêt, la nouvelle place constitue un porte d'entrée au Vieux Saint-Laurent et un lieu de rencontre et d'animation à la sortie sud de la station de métro Côte-Vertu. La réussite de cette première étape permet d'en envisager d'autres qui visent à étendre l'animation dans deux axes, celui de Décarie et Édouard-Laurin/Decelles (voir plan à la page ci-contre). Ces deux axes concernent le pôle commercial et le corridor vert. Finalement, le pôle artistique et culturel se situe lui, dans la continuité du corridor vert qui touche en grande partie les terrains des institutions sur Sainte-Croix.

Le pôle commercial

La requalification de la rue Décarie entre le boulevard Côte-Vertu et la rue Rochon représente une opportunité exceptionnelle pour assurer la continuité de la revitalisation de l'axe de Décarie. En commençant par le réaménagement de l'emprise publique, la revitalisation pourrait s'étendre, en une deuxième étape, sur le domaine privé en front des commerces et du centre commercial Norgate favorisant une intensification de l'activité commerciale et de l'animation du domaine public. La plus-value économique engendrée par cette revitalisation encouragerait le réaménagement des stationnements sur le domaine privé dans une optique de verdissement et d'accroissement de la place du piéton.

Le corridor vert

La réalisation d'un nouveau parc linéaire sur l'emprise publique de l'axe Édouard-Laurin constitue une transformation d'un espace minéralisé en une infrastructure qui agira comme poumon vert et lieu de rencontre et de récréation pour les familles du quartier. Ce parc permettra de consolider l'activité de la nouvelle place Rodolphe-Rousseau et contribuera par sa programmation à l'animation commerciale sur Décarie. Sa réalisation en totalité sur le domaine public permet d'éviter les coûts d'acquisition ou d'expropriation et de limiter les coûts aux travaux de construction et d'aménagement.

Dans le même axe et en direction est, le prolongement du corridor vert se fera le long de la rue Decelles reliant la place publique avec l'ensemble institutionnel de Sainte-Croix (voir plan ci-contre). Cet axe de déplacements actifs est emprunté en bonne partie par les étudiants des cégeps, notamment du Cégep Vanier, et sa mise en valeur se fera dans le cadre du programme d'implantation des rues piétonnes et partagées. La vision à long terme du Plan directeur des promenades urbaines prévoit la réalisation d'une rue partagée reconnaissant la primauté du piéton au sein du corridor vert.

La continuité du corridor vert à l'est sera assurée par la mise en valeur du campus des sœurs de Sainte-Croix. Cette mise en valeur fera partie d'un plan directeur distinct qui déterminera le futur du site à la lumière de l'énoncé patrimonial et des orientations émises par l'Arrondissement et la Ville de Montréal¹. L'énoncé et les orientations favorisent la réhabilitation du site dans une optique de mise en valeur, notamment de son patrimoine paysager et de son caractère communautaire. Ils rejoignent ainsi les objectifs du Plan d'urbanisme de Montréal visant à renforcer le caractère collectif des espaces du campus et à assurer un accès pour la population par le biais d'un réseau de déplacements actifs. Les propositions issues de la charrette d'idéation confirment ces orientations et sont intégrées au Plan directeur afin d'assurer la continuité du corridor vert à partir du boulevard Marcel-Laurin à l'ouest jusqu'au secteur Montpellier à l'est en passant par le terrain des institutions de Sainte-Croix.

Le pôle artistique et culturel

La mise en valeur du parvis de l'ensemble institutionnel Sainte-Croix fait partie des interventions incluses dans le pôle artistique et culturel. Le Plan directeur vise à relier les lieux d'intérêt par un réseau vert de déplacements actifs.

Une première étape de la mise en oeuvre du Plan est la requalification du domaine public le long des axes de circulation Du Collège, De l'Église, Decelles, Sainte-Croix et de leurs intersections. Dans une deuxième étape, la requalification s'étendra sur domaine privé soit le parvis institutions et l'aménagement des places de l'Église et Du Collège.

La faisabilité de ces interventions et leur succès dépendra de la collaboration avec les partenaires publics et privés tels que les cégeps Vanier et Saint-Laurent ainsi que l'Église Saint-Laurent. L'Arrondissement a déjà entamé avec ces derniers des rencontres en vue d'évaluer l'intérêt patrimonial de leurs propriétés. Ces rencontres ont permis la formulation d'un énoncé de l'intérêt patrimonial et l'Arrondissement compte poursuivre cette collaboration dans l'optique d'élaborer une vision de développement à long terme pour les institutions; la requalification du parvis sur Sainte-Croix fera partie d'une telle vision.



LA PLACE RODOLPHE-ROUSSEAU INAUGURÉE À L'OCCASION DU 375^e ANNIVERSAIRE DE MONTRÉAL L'ÉTÉ 2017.

¹ ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL ET ORIENTATIONS DE CONSERVATION ET DE MISE EN VALEUR, CAMPUS DE LA CONGRÉGATION DES SŒURS DE SAINTE-CROIX, ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT, VILLE DE MONTRÉAL (2016)

3.2 STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

► Identification et priorisation des interventions dans le cadre du PTI 2018-2021

Suite à l'étude détaillée des interventions proposées dans le Plan directeur, et en partenariat avec les autres directions de l'arrondissement et de la ville-centre, la DAUSE identifie et priorise les interventions selon leur faisabilité technique et l'estimation des coûts. Ces interventions seront intégrées au PTI 2018-2021.

► Montage financier et demandes de subvention.

La concertation avec les autres services d'arrondissement et la ville-centre vise à prévoir un budget de réalisation et d'opération pour les interventions ciblées dans le cadre du PTI. Ce budget permet de financer la mise en oeuvre ainsi que l'animation des promenades urbaines.

Les fonds publics et privés ont tous deux leur importance pour le financement des travaux. En plus des fonds disponibles dans le cadre de programmes municipaux (ex : programme d'implantation des rues piétonnes et partagées), les programmes de subvention des gouvernements fédéral et provincial devront être sollicités. La recherche de commanditaires privés est une piste qui mérite d'être exploitée compte tenu de l'étendue du projet et ses effets sur l'ensemble des propriétés privées du secteur.

► Plan de communication et de participation citoyenne.

Un plan de communication permettra de susciter l'intérêt des citoyens et des partenaires privés au projet des Promenades urbaines. Le plan devrait mettre en lumière les avantages du projet pour la population, les retombées économiques pour le secteur privé et la plus-value engendrée par la requalification du domaine public et des espaces extérieurs.

La participation citoyenne a été au cœur de la démarche de l'élaboration du Plan directeur. La charrette d'idéation a permis de jeter les bases des différentes interventions contenues dans le Plan. Pour les fins de la mise en oeuvre, il pourrait s'avérer important de prévoir d'autres formes de participation qui permettraient une appropriation collective du projet et ainsi assurer sa viabilité à long terme.

► Développement de partenariats public/privé.

Le partenariat public/privé est un élément essentiel à la réussite du Plan directeur des promenades urbaines. Les interventions prévues sur le domaine privé, tels que le réaménagement du stationnement du centre Norgate ou des parvis institutionnels de Sainte-Croix, sont complémentaires à celles prévues sur le domaine public, tels que la requalification des rues et l'ajout d'infrastructures vertes. La nature complémentaire et indissociable de ces interventions nécessite une étroite collaboration entre partenaires et assurera la pérennité du projet.

► Dossier d'appel d'offres, plans et devis.

La collaboration avec les services d'arrondissement, notamment de la Direction des travaux publics, permettra la préparation d'un dossier d'appels d'offre et le suivi de l'étape de l'élaboration des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux.

► Réalisation de deux parcours prioritaires en lien avec la place Rodolphe-Rousseau.

La localisation stratégique de la place Rodolphe-Rousseau, au cœur des Promenades urbaines, constitue le point de départ des différentes interventions proposées au début de ce chapitre. La réalisation de deux parcours prioritaires, en lien avec la place, permettra de contribuer à l'animation de celle-ci et à celle du boulevard Décarie.

► Programmation de l'animation.

La préparation d'un programme d'animation représente un volet indispensable qui implique la collaboration avec la Direction culture, loisirs et développement social de l'arrondissement. Ce programme devra répondre aux différentes attentes des citoyens selon leur groupe d'âge et leurs besoins.

► Mesure de performance et suivi.

La mise en place d'une procédure de monitoring est nécessaire afin de mesurer la performance du projet après sa réalisation. Des indicateurs de suivi permettront de vérifier l'atteinte des objectifs et une évaluation périodique permettra de répondre aux besoins émergents ou d'apporter des réponses adaptées aux nouvelles situations.



LA PRIORISATION DES INTERVENTIONS SELON LA STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE DU PLAN DIRECTEUR

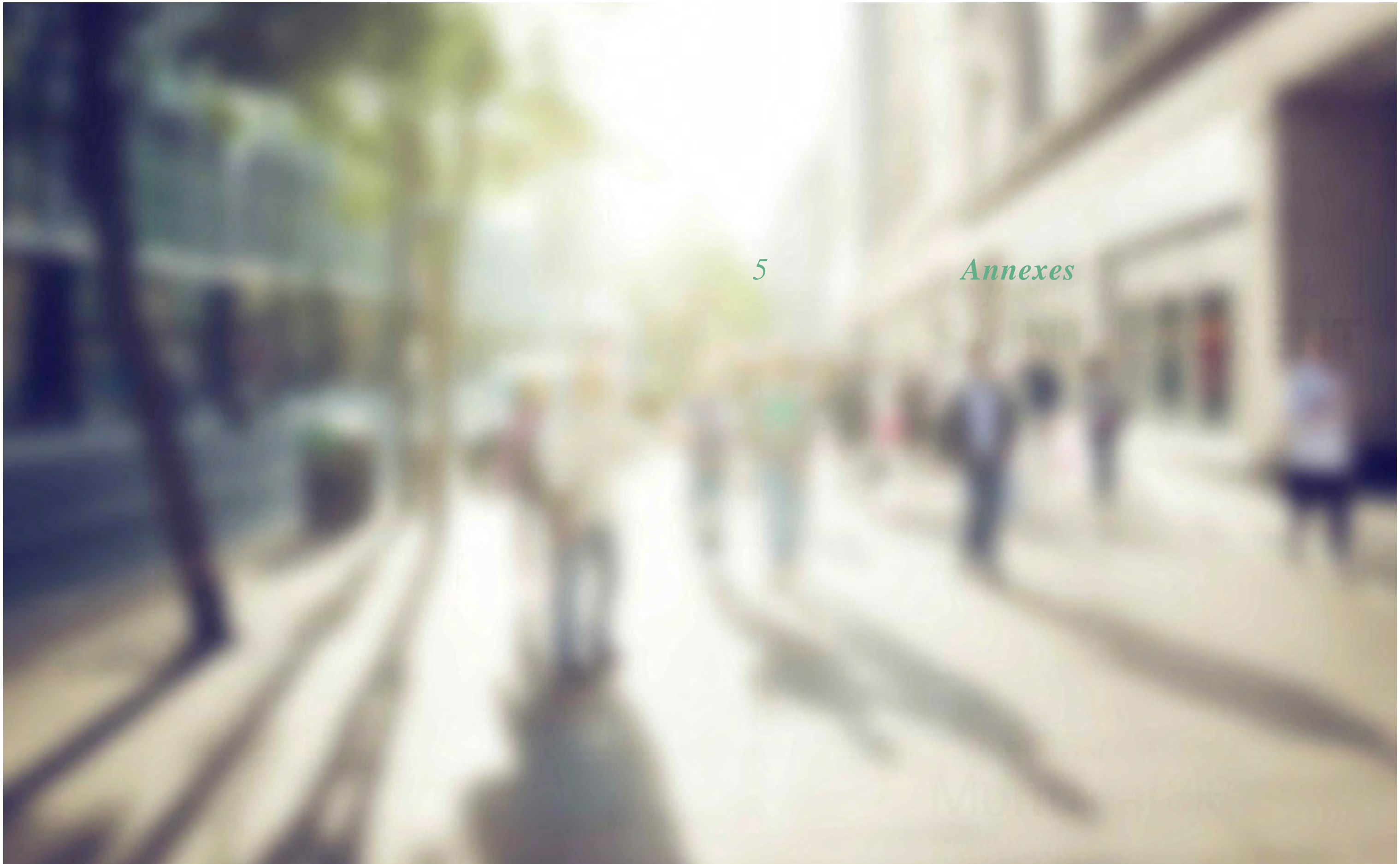


4

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

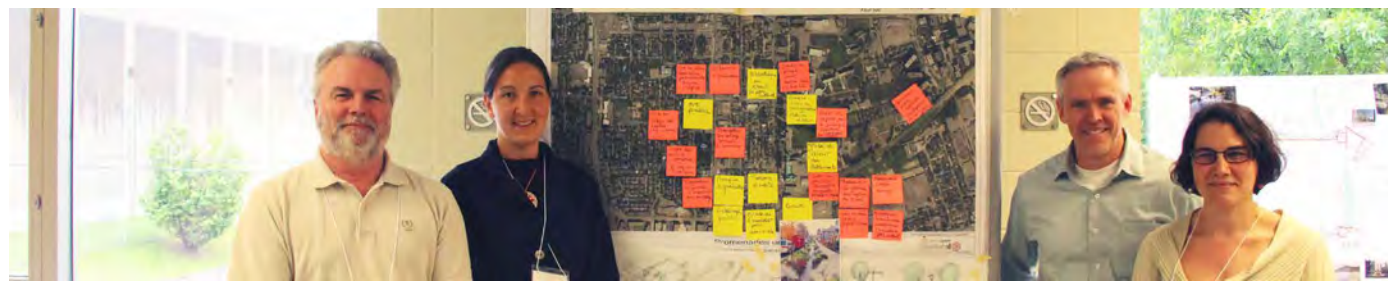
- ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT, DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET SERVICES AUX ENTREPRISES (DAUSE), DIVISION D'URBANISME ET CATALYSE URBAINE, *CHARRETTE D'IDÉATION PROMENADES URBAINES DE SAINT-LAURENT, RAPPORT DE SYNTHÈSE*, MONTRÉAL (JUIN 2013).
- GEHL, J., *POUR DES VILLES À L'ÉCHELLE HUMAINE*, ÉDITIONS ÉCOSOCIÉTÉ, MONTRÉAL (2013).
- KALMAN, H., « *A HISTORY OF CANADIAN ARCHITECTURE* », OXFORD UNIVERSITY PRESS, (1994)
- OLDENBURG, R., « *THE GREAT GOOD PLACE* », MARLOW & COMPANY, NEWYORK (1989).
- VILLE DE MONTRÉAL, DIRECTION DES GRANDS PARCS ET DU VERDISSEMENT ET CHA-CARDINAL HARDY ARCHITECTES, *PROMENADES URBAINES MONTRÉAL*, MONTRÉAL (MARS 2011).
- VILLE DE MONTRÉAL, DIRECTION DES GRANDS PARCS ET DU VERDISSEMENT, MONTRÉAL 2017 : *UNE NOUVELLE VISION DE L'ESPACE PUBLIC, POUR UNE EXPÉRIENCE URBAINE DE QUALITÉ*, MONTRÉAL (2009).
- VILLE DE MONTRÉAL, DIRECTION DU PATRIMOINE, SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE (SMVT) ET ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT, DIVISION D'URBANISME, DAUSE, *ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL, CAMPUS DE LA CONGRÉGATION DES SOEURS DE SAINTE-CROIX*, MONTRÉAL (OCTOBRE 2016).
- VILLE DE MONTRÉAL, DIRECTION DU PATRIMOINE, SMVT ET ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT, DIVISION D'URBANISME, DAUSE, *ORIENTATIONS DE CONSERVATION ET DE MISE EN VALEUR, CAMPUS DE LA CONGRÉGATION DES SOEURS DE SAINTE-CROIX*, MONTRÉAL (DÉCEMBRE 2016).
- VILLE DE MONTRÉAL, *LES QUARTIERS CULTURELS : PLAN DE MISE EN OEUVRE*, MONTRÉAL (2013).
<http://ville.montreal.qc.ca/culture/sites/ville.montreal.qc.ca/culture/files/plande1.pdf>
- VILLE DE MONTRÉAL, *PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL*, MONTRÉAL (2004).
http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2761,3096665&_dad=portal&_schema=PORTALMONTRÉAL,
- VILLE DE MONTRÉAL, *POLITIQUE DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DES MILIEUX NATURELS*, MONTRÉAL (2004).
- VILLE DE MONTRÉAL, *POLITIQUE DE L'ARBRE DE MONTRÉAL*, MONTRÉAL (2005).
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/portail_fr/media/documents/politique_arbre.pdf,
- VILLE DE MONTRÉAL, *POLITIQUE DU PATRIMOINE*, MONTRÉAL (2005).
- VILLE DE MONTRÉAL, *VERDIR MAINTENANT POUR MIEUX VIVRE EN VILLE : PROPOSITION DE STRATÉGIE DE VERDISSEMENT POUR MONTRÉAL*, MONTRÉAL (2009).



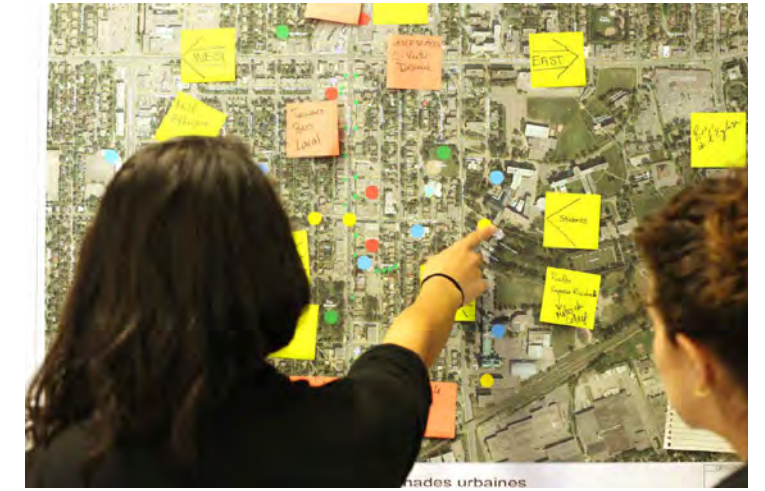
5

Annexes

Photos de la charrette d'idéation



LES ÉQUIPES DE LA CHARRETTE
SOURCE: RAPPORT DE LA CHARRETTE D'IDÉATION (2013)



PHOTOS DE LA CHARRETTE
SOURCE: RAPPORT DE LA CHARRETTE D'IDÉATION (2013)